

**Rencontre départementale vents-cordes**  
**4 février 2017**

Digne-les-Bains

**Conservatoire à Rayonnement  
Départemental**  
Alpes de Haute-Provence

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ**

**2017**



# SOMMAIRE



<b>Les contrôles relatifs au fonctionnement du conservatoire</b>	
Audit par le Conseil départemental .....	2
Evaluation du Ministère .....	3
<b>Chapitre I – L’activité pédagogique et artistique</b>	
I – Le bilan de la rentrée 2017 .....	4
II – Le bilan pédagogique .....	9
III – Le Conservatoire dans son territoire .....	11
<b>Chapitre II – Les instances représentatives</b>	
I – Le Comité syndical .....	23
II – Le Conseil d’établissement .....	24
III – Le Comité technique .....	24
IV – Le Comité d’Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail .....	25
<b>Chapitre III – Le budget</b>	
I – Les dépenses .....	26
II – Les recettes .....	30
III – La comptabilité analytique .....	36
<b>Chapitre IV – Le fonctionnement des services</b>	
I – Le service support .....	39
II – Le service communication .....	46
III – La parthèque .....	49
IV – L’accueil .....	51
<b>Les annexes</b>	
Annexe 1 – Tableau des manifestations et auditions .....	52
Annexe 2 – Tableau des délibérations .....	54
Annexe 3 – Tableau des cadres d’emplois .....	55
<b>La revue de presse .....</b>	<b>56</b>

# AUDIT du Conservatoire

Les financeurs du Syndicat mixte ont souhaité la mise en œuvre d'une mission d'audit portant sur la gestion de l'établissement, confiée au service du contrôle de gestion du Conseil départemental. Cette analyse a porté sur trois volets :

- les modalités de financement par les collectivités
- la politique d'inscription et les tarifs appliqués
- l'organisation de l'enseignement et des services administratifs répartis sur les deux pôles géographiques de Digne-les-Bains et Manosque

La mission d'audit a démarré le 1<sup>er</sup> septembre 2015 et s'est achevée le 30 mars 2016.

Une restitution des recommandations de l'audit a été réalisée lors d'une réunion, le 17 novembre 2016, aux Présidents des collectivités, membres statutaires du Conservatoire, et le 9 janvier 2016 aux élus du Comité syndical. Afin de maintenir la pérennité de l'établissement, la mise en œuvre d'un plan d'actions d'ici 2020 a été validé par les Présidents. Les trois volets de recommandations se déclinent sur les champs suivants :

## 1. Développer les recettes

- 1.1 Mise en œuvre d'une comptabilité analytique
- 1.2 Proposition d'une tarification plus juste augmentant les recettes
- 1.3 Développement de l'activité

## 2. Réduire les dépenses

- 2.1 Conserver un label départemental
- 2.2 Poursuivre l'adaptation de l'effectif pédagogique
- 2.3 Redimensionner l'effectif administratif
- 2.4 Maîtriser les dépenses de programmation artistique et de jurys

## 3. Revoir la contribution du Département et des deux Agglomérations

### **Bilan d'étape 2017 –**

Depuis la rentrée de septembre 2016, l'équipe de direction s'est attachée à mettre en œuvre les recommandations de l'audit. A ce jour, 60 % des recommandations ont été réalisées, 30 % sont en cours compte tenu que le terme de réalisation ne peut s'étaler que sur plusieurs années. 10 % n'ont pas été réalisées car l'objectif n'est pas réaliste par rapport au fonctionnement de l'établissement ou en contradiction avec les préconisations du Ministère. L'objectif de contraction du coût de fonctionnement d'au moins 600 000 € d'ici 2021 est corrélé aux décisions des trois collectivités, membres statutaires.

2.5 – Assouplir les modalités de paiement à 5 mensualités au lieu de 3.

L'application du paiement en 3 fois avec une clôture des recettes au 31 décembre permet à l'établissement de posséder un fonds de roulement de trésorerie au mois de janvier, dans l'attente du versement des contributions des trois financeurs.

8.5 – Maîtriser les dépenses de la programmation artistique est contradictoire avec les préconisations du cahier des charges du Ministère et plus particulièrement le volet «accompagner la diversification de l'offre artistique».

		Synthèse des recommandations d'ici 2020	2016	2017
1		Mettre en œuvre une comptabilité analytique		
2		Proposer une tarification plus juste qui augmente les recettes		
	2-5	Assouplir les modalités de paiement à 5 mensualités au lieu de 3		
3		Fixer une contribution moyenne des usagers à au moins 15 % du coût de fonctionnement fixé à 1 800 000 € d'ici 2021		
4		Développer l'activité		
5		Conserver un label départemental		
6		Poursuivre l'adaptation de l'effectif pédagogique		
7		Redimensionner l'effectif administratif		
8		Maîtriser les dépenses de programmation artistique et de jury		
	8-2	Diminution de la programmation artistique		
9		Revoir la contribution des financeurs		

	Réalisé
	En cours de réalisation
	Non réalisé

# Rapport d'évaluation du Ministère de la culture et de la communication

Le Ministère a renouvelé le classement de l'établissement par arrêté du 25 août 2016 pour une période de 7 ans à compter du 13 octobre 2015.

Le rapport d'évaluation souligne l'effort particulier réalisé par le conservatoire depuis 2009, année de la précédente inspection. Un ensemble d'éléments favorables a été indiqué. Pour autant, il reste des points fragiles qui doivent être améliorés. Les préconisations du Ministère ont été listées sous forme de 24 actions. Le projet d'établissement 2017-2020 prend en compte ces préconisations dans la limite du cadre financier fixé par les contributeurs statutaires. Le tableau ci-dessous indique l'état d'avancement pour 2017 et 2018. Les actions en cours ou non réalisées feront l'objet d'un état d'avancement annuel jusqu'en 2021.

	Intitulé	2017			2018		
		Réalisée	En cours	Non réalisée	Réalisée	En cours	Non réalisée
	<b>DANSE</b>						
	<b>TRAVAILLER SUR LES CYCLES</b>						
1.1	Augmenter les effectifs danse		X				
1.2	Garantir une offre de cycle spécialisé en conventionnant avec un établissement			X			
1.3	Travailler à développer un 3ème cycle amateur			X			
	<b>REEQUILIBRER L'OFFRE DE FORMATION SUR DIGNE LES BAINS</b>						
2.1	Rééquilibrage de l'offre de formation sur Digne les Bains			X			
2.2	Création de classes à horaire aménagé de danse à Digne-les-Bains			X			
	<b>DEVELOPPER LA CULTURE CHOREGRAPHIQUE ET INSCRIPTION DANS LE CURSUS</b>						
3.1	Fonds documentaire		X				
3.2	Culture chorégraphique		X				
3.3	Inscription dans le cursus		X				
	<b>DEVELOPPER LA CULTURE MUSICALE</b>						
4.1	Formation musicale du danseur				X		
4.2	Accompagnement musical				X		
	<b>DEVELOPPER LES PARTENARIATS</b>						
5.1	Avec des structures d'enseignement (conservatoires, associations)			X			
5.2	Avec des établissements scolaires	X			X		
5.3	Avec des artistes	X			X		
5.4	Avec des structures de diffusion	X			X		
	<b>CRÉER UNE MISSION DE COORDINATION DANSE</b>			X			
	<b>LOCAUX</b>						
7.1	Studio danse de 100 m2 minimum en cas de nouveau bâtiment			X			
	<b>MUSIQUE</b>						
	<b>DEVELOPPER LES PRATIQUES COLLECTIVES</b>						
8.1	Conforter et valoriser les pratiques collectives vocales	X			X		
8.2	Conforter et valoriser les pratiques collectives instrumentales	X			X		
	<b>DEVELOPPER ET DIVERSIFIER L'OFFRE EN MUSIQUE ACTUELLE</b>						
9.1	Le jazz et les musiques actuelles		X				
9.2	Les partenariats en jazz et musiques actuelles			X			
	<b>Développer la transversalité à tous les niveaux : pluridisciplinaire, pluri-esthétique</b>						
10.1	La petite enfance	X			X		
10.2	Les classes uniques	X			X		
10.3	La place de l'oralité			X			
	<b>Favoriser les projets innovants, le croisement des publics</b>						
11.1	Orchestre de quartier (croisement des publics)	X			X		
11.2	Rencontres chorales (croisement des publics)	X			X		
11.3	Pédagogie de groupe (projets innovants)	X			X		
	<b>Prendre appui sur les nouvelles technologies pour revisiter les approches pédagogiques</b>			X			
	<b>Développer des modes d'apprentissage instrumental plus collectifs</b>						
13.1	Stage d'ensembles		X				
	<b>Mise en œuvre d'une tarification sociale</b>	X			X		

# Chapitre I

## L'activité pédagogique et artistique

---

### **I – Bilan de la rentrée scolaire 2017**

La rentrée scolaire 2017-2018 du conservatoire à rayonnement départemental des Alpes de Haute-Provence s'est effectuée de manière satisfaisante avec la mise en place d'une nouvelle tarification basée sur les quotients familiaux.

#### **Les élèves**

Inscriptions au 31 décembre 2017 (élèves « physique ») :

	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Digne-les-Bains	416	414	405	395	387	386	<b>390</b>
Manosque	470	479	450	474	480	508	<b>515</b>
	<b>886</b>	<b>893</b>	<b>850</b>	<b>869</b>	<b>867</b>	<b>894</b>	<b>905</b>

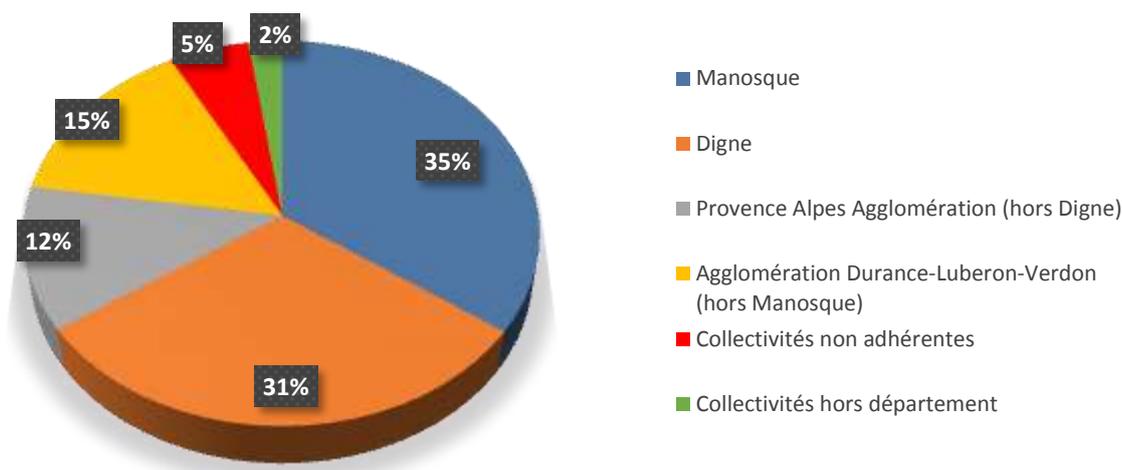
Soit un total d'élèves/cours<sup>1</sup> de :

	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Musique	589	601	620	634	600	653	<b>688</b>
Petite enfance musique	62	70	70	71	55	65	<b>70</b>
Jazz & Musiques actuelles	67	72	62	91	76	82	<b>107</b>
Danse	265	271	239	241	207	208	<b>177</b>
Art dramatique	64	50	50	51	72	76	<b>64</b>
	<b>1 047</b>	<b>1 064</b>	<b>1 041</b>	<b>1 088</b>	<b>1 010</b>	<b>1 084</b>	<b>1 106</b>

<sup>1</sup> Un élève peut être inscrit dans plusieurs disciplines.

## Origine géographique des élèves

	Manosque	Digne-les-Bains	
Manosque	313		<b>313</b>
Digne-les-Bains		276	<b>276</b>
Provence Alpes Agglomération (hors Digne-les-Bains)	5	103	<b>108</b>
Agglomération Durance-Luberon-Verdon (hors Manosque)	126	7	<b>133</b>
Collectivités non adhérentes	40	11	<b>51</b>
Collectivités hors département	22	2	<b>24</b>
			<b>905</b>



Pour cette rentrée, la nouvelle collectivité Provence Alpes Agglomération - qui a fusionné la Communauté de communes Asse-Bléone-Verdon – a largement étendu son territoire. Ce nouveau périmètre a comme **conséquence une augmentation du nombre d'inscrits pris en compte pour le calcul des participations financières** ; soit 66 élèves supplémentaires.

**Le comparatif avec l'année scolaire 2016-2017** montre bien l'évolution des effectifs du conservatoire avec une augmentation des inscrits sur Provence Alpes Agglomération et une diminution sur le reste du département (hors DLVA) :

	2016	2017
Provence Alpes Agglomération	320	386
Agglomération Durance-Luberon-Verdon	442	444
Collectivités non adhérentes	107	51
Collectivités hors département	23	24
	<b>892</b>	<b>905</b>

Pour autant, et comme chaque année, les habitants des deux villes « sièges » du conservatoire sont les principaux utilisateurs de ce service.

Les tarifs appliqués aux habitants du département, hors les deux grandes agglomérations, restent un frein à leur inscription. En effet, les élèves habitant hors des territoires adhérents au Syndicat mixte voient leurs **droits d'inscription majorés de 50%**.

## Les droits d'inscription

Le nouveau protocole de calcul des droits d'inscription basé sur les quotients familiaux amenait différentes interrogations qui ont toutes été levées lors de cette rentrée scolaire.

1. Cette nouvelle tarification impliquait des écarts parfois très importants pour certaines familles ; avec **une crainte de désaffection du public. Il n'en a rien été et, d'une manière générale, il y a eu peu de retours négatifs.** Les augmentations répétées au cours des dernières années n'ont donc pas affectées le nombre d'inscrits, qui reste stable.
2. La simulation financière des recettes escomptées a été faite sur la base des recettes 2016 ; soit 230 000€. Ce, afin de modérer les écarts d'une éventuelle augmentation pour certaines familles. Le total des droits d'inscription s'élève à ce jour à **248 000€**. Il sera donc conforme à nos attentes.

Régie de l'antenne de Digne-les-Bains	104 800€
Régie de l'antenne de Manosque	143 200€

## Les effectifs

Les effectifs des différentes disciplines enseignées par le conservatoire sont satisfaisants. Les classes sont pour la plupart au maximum de leur possibilité d'accueil. On note toujours des faiblesses conjoncturelles. Mais certaines disciplines dépassent les temps alloués.

**Afin d'inscrire davantage d'élèves, le passage à 20 minutes de temps d'enseignement pour les initiations a été effectué pour les classes instrumentales les plus demandées.**

Par ailleurs, le départ à la retraite de professeurs a permis de réduire le temps de certaines disciplines et d'ajuster le temps des enseignants aux effectifs.

Cette année, les élèves inscrits dans « l'orchestre de quartier » de l'école du Pigeonnier de Digne-les-Bains ont été ajoutés aux effectifs car ils reçoivent un enseignement instrumental par petit groupe et une pratique collective. Cet enseignement s'approche ainsi de celui réalisé au sein du conservatoire.

Par ailleurs, différentes actions pédagogiques en danse sont menées tout au long de l'année avec l'Education nationale aussi bien sur Digne-les-Bains que Manosque. Elles concernent environ 200 enfants.

### Les disciplines ayant des effectifs très satisfaisants

Le théâtre : **Le nombre d'inscrits est supérieur à la capacité d'accueil de la classe. En effet, cette classe ne devrait pas dépasser une quarantaine d'élèves alors qu'elle en compte près de soixante.**

Comme les années précédentes, le piano et la guitare restent les instruments les plus demandés sur les deux sites.

Les effectifs des disciplines suivantes sont très satisfaisants ; avec, toutefois et selon les disciplines des disparités entre Digne-les-Bains et Manosque : clarinette, violon, violoncelle, flûte traversière, trompette, trombone, clavecin, accordéon, jazz, piano-jazz, basson.

**La petite enfance conserve son attractivité. Avec l'abandon sur Manosque des ateliers périscolaires, les cours sont de nouveaux dispensés le mercredi matin, ce qui est beaucoup plus satisfaisant pour les jeunes enfants.**

**Suite au départ à la retraite de l'ancien professeur, le temps d'enseignement de la contrebasse a été diminué et passe de 16 heures à 10 heures.**

Les musiques traditionnelles attirent toujours un public très engagé, tant sur Digne-les-Bains que sur Manosque.

**D'une manière générale les effectifs en pratique collective ont régulièrement augmenté ces dernières années. Un nouvel ensemble à vent a été mis en place à Manosque lors de cette rentrée.**

Suite au départ des professeurs de musiques actuelles et de chant jazz, un recrutement a permis d'intégrer un unique enseignant pour ces deux disciplines. L'objectif est d'enfin stabiliser cette discipline qui peine à prendre son essor faute de régularité dans la présence des enseignants. Le nouveau professeur semble très

investi et, chose importante, habite le département depuis de longues années. Les effectifs de cette rentrée **sont plus qu'encourageants puisque nous commençons à refuser des inscriptions.**

#### Les disciplines ayant des effectifs satisfaisants

Chant choral : cours en lien avec la formation musicale permettant à cette discipline de trouver une plus juste place ; tant sur Digne-les-Bains que sur Manosque. De plus, le chant choral permet tout au long de **l'année de nombreuses actions de diffusion.**

Saxophone : **le temps d'enseignement est rempli. Mais aucun effort n'est fait par l'enseignant pour rechercher le jeune public.** Les effectifs sur Digne-les-Bains sont de plus toujours très décevants.

Le professeur de galoubet-tambourin connaissant des difficultés à conquérir de nouveaux publics, a diversifié **ses activités. Il accueille à présent des élèves en accordéon diatonique et s'occupe de l'ensemble adultes** de Manosque.

**Il en est de même avec le professeur d'alto qui a lui aussi diversifié ses activités (direction des ensembles à cordes sur Manosque, formation musicale adultes et cycle 1, violon).** Toutefois le nombre d'inscrits en alto sur Digne-les-Bains **n'est pas satisfaisant.**

**Le chant lyrique connaît de nombreux dysfonctionnements en raison de l'état de santé du professeur titulaire. De nombreuses absences lors de l'année 2016-2017 ont lassé les élèves, adultes pour la plupart.** Pour autant, un professeur remplaçant a été recruté depuis janvier 2017 et a effectué un travail remarquable. Les élèves sont peu à peu revenus.

#### Les disciplines en sous effectifs

Danse : si les effectifs en danse classique se maintiennent sur Manosque avec un bon équilibre de classe, ils sont très décevants sur Digne-les-Bains avec seulement 2 élèves inscrits en cycle.

**Le temps d'enseignement des danses du monde a été réduit à la demande de l'enseignante ;** il est passé de 20 heures à 10 heures. Les effectifs sont donc ajustés sur ce temps.

La danse jazz montre une assez belle dynamique sur les deux sites.

Des ateliers en temps scolaire **sont organisés tout au long de l'année tant sur Digne-les-Bains que Manosque ;** et ce dans les trois disciplines. Il est attendu que ces actions incitent les jeunes élèves à fréquenter les classes de danse. Par ailleurs, des « classes uniques » regroupant des élèves de danse et de musique doivent, **elles-aussi permettre d'inciter les élèves à pratiquer la danse.**

Flûte à bec : le sous-effectif chronique de cette classe est problématique. Une diversification des activités de ce professeur a été initiée **avec la prise en charge d'heures d'éveil musical.**

La batterie-percussion est elle-aussi en sous-effectif. **L'ouverture à la percussion n'a, pour l'instant, pas encore porté ses fruits.**

**Malgré un bon investissement de l'enseignant et de nombreuses animations** en milieu scolaire, les effectifs en hautbois restent fragiles.

## Détail des inscriptions par discipline

		2013	2014	2015	2016	2017
Théâtre		45	57	72	64	64
Danse	Danse classique	96	99	81	68	71
	Danse jazz	71	61	67	62	63
	Danses traditionnelles	68	66	59	62	43
<b>Total danse</b>				<b>207</b>	<b>192</b>	<b>177</b>
Bois	Flûte traversière	52	46	47	48	57
	Hautbois	11	12	11	12	9
	Clarinette	34	34	39	40	41
	Basson				2	15
	Saxophone	28	20	22	24	25
Cuivres	Trompette	16	18	10	14	18
	Cor	1	1	0		0
	Trombone	8	12	9	8	10
	Tuba				1	1
Instruments polyphoniques	Batterie percussion	31	30	30	30	35
	Piano	103	97	115	115	110
	Guitare	57	68	65	64	67
	Accordéon	36	39	34	21	27
Musique Ancienne	Flûte à bec	29	25	16	20	32
	Clavecin	21	28	22	24	30
Cordes	Violon	64	59	57	64	66
	Alto	12	19	11	8	17
	Violoncelle	29	29	28	30	32
	Contrebasse	29	26	23	20	14
Musiques traditionnelles	Violon et ensemble	21	23	28	28	22
	Galoubet tambourin	6	5	4	5	5
Chant lyrique		38	30	29	28	31
Chant choral						17
<b>Total instruments</b>				<b>600</b>	<b>606</b>	<b>681</b>
Jardin et éveil musique		77	70	55	65	70
Jazz et musiques actuelles		77	91	76	82	107
Formation musicale sans instrument						7
<b>Nombre d'élèves/cours</b>		<b>1 060</b>	<b>1 065</b>	<b>1 010</b>	<b>1009</b>	<b>1106</b>
Ensembles instrumentaux ou vocaux		266	202	354	405	479
Formation musicale		447	408	488	501	535

## II – Bilan pédagogique

Le projet d'établissement 2017 – 2021 prend en compte les préconisations de réduction des dépenses et la recherche de nouvelles recettes formulées par l'audit réalisé par les services du Conseil départemental en 2016. Certaines, inapplicables sans la perte à terme du label « conservatoire à rayonnement départemental » du ministère, ne pourront être prises en compte. Le projet d'établissement reprend également les préconisations du Ministère dont le suivi annuel fait l'objet d'une présentation synthétique en page 3 du rapport d'activité.

### Les Classes à Horaires Aménagés Musicales (CHAM)

Le collège du Mont d'Or de Manosque accueille actuellement quatre classes musicales à horaires aménagés ; soit 37 élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

Ces classes fonctionnent à présent de manière très satisfaisante ; tant en termes d'organisation que de projet pédagogique. L'entente avec les professeurs de l'Education nationale est très fructueuse.

Evolution des CHAM	
2009/2010	20
2010/2011	30
2011/2012	46
2012/2013	24
2013/2014	28
2014/2015	26
2015/2016	27
2016/2017	38
2017/2018	37

Discipline	Temps hebdomadaire
Chant choral	4 heures
Formation musicale	4 heures
Flûte traversière	1 h 30
Saxophone	30 minutes
Guitare	1 heure
Hautbois	1 heure
Violoncelle	30 minutes
Flûte à bec	1 heure
Piano	2 heures

Seul l'enseignant de chant choral dispense ses cours au collège. Dans les autres disciplines, les élèves sont accueillis au Conservatoire. Cette mise à disposition de personnel fait l'objet d'une convention entre les deux établissements.

Coût financier :

Le coût de rémunération des enseignants ne fait pas l'objet d'une compensation financière et est pris en charge par le Conservatoire. Le temps d'enseignement de 15 heures 30 par semaine est réservé sur une année complète pour les CHAM.

### **Perspectives pour la rentrée 2018 –**

*L'ouverture de CHAM sur le territoire dignois est envisagée pour la rentrée de septembre 2018. Elles seront placées sous la responsabilité pédagogique de l'Education nationale et d'un collège de Digne-les-Bains. Le conservatoire interviendra en complément de formation en fonction des spécialités énoncées. Les contenus seront conjointement définis par les équipes pédagogiques du collège et du conservatoire.*

*La voix sera au cœur du fonctionnement des classes musicales. Pour autant, les élèves qui le désireront pourront s'inscrire dans une classe instrumentale du conservatoire.*

*Il sera nécessaire de travailler avec l'Inspection académique à la définition d'un poste à profil pour le professeur du collège en charge de ces classes.*

*Une convention annuelle précisant le contenu pédagogique sera réalisée.*

## Les classes uniques

Depuis plusieurs années, l'accent est mis sur les apprentissages transdisciplinaires avec notamment la mise en place progressive de « classes uniques ». Ces classes, selon leurs particularités, regroupent différentes disciplines. Si elles respectent le principe des cycles d'études, leur évaluation est différenciée.

Les classes uniques sont une réponse à la question de la globalisation de l'enseignement. Leur intérêt est triple car elles favorisent l'unité de temps, de lieu et de contenu d'un enseignement.

Soit, pour l'année 2017 un total de 114 élèves :

- Classe unique en danse classique, formation musicale et instruments
- Classes uniques en ensemble à cordes cycle 1 et formation musicale
- Classe unique en danses traditionnelles et formation musicale
- Classe unique en ensemble à vents cycle 1 et formation musicale
- Classe unique en théâtre et en danse classique

## Le cursus personnalisé

Un nombre conséquent d'élèves abandonne le conservatoire lors de l'entrée en cycle 2. Ces abandons sont dus en grande partie à la « lourdeur » de la formation en cycle 2 (temps de présence au conservatoire et pratique personnelle pour les instrumentistes).

Le cursus personnalisé est à présent en place dès l'entrée en cycle 2. Peu d'élèves se sont inscrits. Les dérogations à la formation musicale ont pourtant été nombreuses.

## Le parcours « pratique amateur adulte »

Ce parcours a été mis en place avec une tarification propre. Mais, pour l'instant, très peu d'élèves s'inscrivent dans ce parcours.

## Les évaluations de fin de cycle

Les contenus des évaluations de fin de cycle ont évolué depuis cinq ans. Il a donc été nécessaire de confirmer les modifications apportées.

La mise en place de cursus simple et renforcé en danse a précisé le parcours des élèves et l'évaluation de fin de cycle a sensiblement été modifiée.

En musique, les projets personnels des élèves ont peu à peu pris une plus grande place dans l'évaluation et notamment pour le cycle 1. Ces projets, pour un nombre conséquent d'entre eux, ont permis aux jurys et à l'équipe pédagogique de « découvrir » une facette des élèves qu'il n'est pas facile de déceler lors d'un examen plus traditionnel. Ce projet personnel est donc à conforter.

Enfin, les « classes uniques », tout en respectant les contenus de fin de cycle, ont présenté leurs propres épreuves d'évaluation afin de mieux coller au contenu de l'enseignement dispensé. La part « sensorielle » était plus importante que les évaluations traditionnelles.

Niveau	Réussite	Total
Cycle 1	88	96
Cycle 2	40	42
CEM-CEC-FE	16	16
ECS	0	0
CS-CA	0	0
<b>Total</b>	<b>144</b>	<b>154</b>

### III – Le Conservatoire dans son territoire

Le conservatoire a poursuivi ses multiples collaborations avec les acteurs culturels du département. En effet, **il semble essentiel que l'établissement soit présent sur l'ensemble du territoire en conduisant différentes actions artistiques et pédagogiques.**

#### **La diffusion artistique avec les partenaires culturels départementaux**

Cette année encore, la diffusion artistique a pris une place conséquente dans la vie du conservatoire en **reliant l'enseignement à l'organisation de spectacles, de stages, de master classes et de rencontres d'artistes invités.**

Ainsi, le conservatoire a-t-il des partenariats avec :

- les salles de diffusion :
  - le centre culturel René Char et le Palais des Congrès à Digne-les-Bains
  - le théâtre Jean le Bleu à Manosque
  - le théâtre de Sainte-Tulle
  - les salles des fêtes de Gréoux-les-Bains et des Mées
- les acteurs culturels :
  - les écoles de musique et de danse du réseau départemental
  - **le conservatoire d'Aix-en-Provence**
  - la MJC de Manosque
  - la médiathèque intercommunale à Digne les Bains
  - la médiathèque intercommunale à Manosque
- avec l'Education nationale :
  - organisation d'animations et de projets artistiques en milieu scolaire
  - **organisation d'actions de diffusion** avec les chorales scolaires
  - partenariats artistiques pour Manosque avec les collèges du Mont d'Or et Jean Giono, le lycée Esclanton et pour Sainte-Tulle le collège Pierre Girardot.

Des partenariats financiers et des spectacles payants ont été également mis en œuvre pour 2017.

Collectivité	Opération	Recettes
Centre culturel René Char de Digne-les-Bains	Mozaik Orchestra	2 000,00
Office Tourisme de Gréoux-les-Bains	Mozaik Orchestra	855,40
Comité des fêtes de Digne-les-Bains	Timber brass band	500,00
Commune de Sainte-Croix du Verdon	Timber brass band	400,00
Association « Fontaine de l'Ours » à AUZET	Timber brass band	350,00
Mairie de Digne-les-Bains	Timber brass band	1 000,00
Mairie de Castellane	Timber brass band	350,00
Provence-Alpes agglomération	Orchestre de quartier du Pigeonnier	2 000,00
Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	Orchestre de quartier du Pigeonnier	2 000,00
CAF des Alpes de Haute Provence	Orchestre de quartier du Pigeonnier	1 400,00
Office Tourisme de Gréoux-les-Bains	Animation jazz	400,00
Mairie de Digne-les-Bains	Le piano du lac	1 582,00
Médiathèque de Digne-les-Bains	Animations et concerts	200,00
L'Ivre compagnie à Sainte-Tulle	Voyage musical en Espagne à Sainte-Tulle	418,00
APEC de Manosque	Spectacle le Kid week-end musical Manosque	900,00
Mairie de Manosque	Temps périscolaire	10 215,00
Mairie de Digne-les-Bains	Temps périscolaire	1 817,20
Mairie du Brusquet	Temps périscolaire	1 817,20
Conseil départemental	Orchestre à l'école et concert à CASTELLANE	3 540,00
		<b>31 744,80</b>

Pour rappel, en 2016 : **11 opérations d'animations pour un montant total de 29 750.14 €.**

**L'année 2017 a enregistré une augmentation de recettes de 1 994,66 € correspondant à six opérations supplémentaires.**

*Le développement de recettes complémentaires répond aux recommandations de l'audit diligenté en 2016 par les financeurs du conservatoire.*

## **Le réseau des écoles de musique du département**

Le Conservatoire est associé au suivi du *Schéma d'aide à l'enseignement artistique du Conseil départemental*. Il accompagne ainsi les 13 écoles de musique et de danse – subventionnées par le Département – dans leur fonctionnement et les aide à mieux répondre aux critères de subventionnement.

**Il est à préciser que le département compte une vingtaine d'écoles de musique et de danse, la plupart associatives, sises aussi bien dans les villes que les villages. Certaines, très éloignées des centres urbains du département, ne comptent qu'une vingtaine d'élèves mais tentent malgré tout de faire vivre un enseignement artistique sur leur territoire.**

L'intervention du conservatoire se concentre principalement sur la mise en place et le suivi par ces établissements :

- du projet pédagogique ;
- **de cursus adaptés aux missions de ces écoles rurales, tout en respectant le principe d'une formation cohérente (cours d'instruments, de formation musicale et de pratiques collectives) ;**
- **d'une évaluation interne ou mutualisée des élèves ;**
- **d'actions pédagogiques à destination du milieu scolaire ;**
- **d'actions de diffusion (auditions d'élèves, accueil d'artistes,...).**

Les écoles concernées : Gréoux-les-Bains, Vallée de l'Ubaye, Forcalquier, Oraison, Reillanne, Annot, Château-Arnoux, Marcoux, Les Mées, Saint-André-les-Alpes, Seyne-les-Alpes, Sisteron et Valensole.

Au sein de ce réseau et tout en respectant la spécificité de ces écoles, le conservatoire a organisé et financé les évaluations de fin de cycles 1 et 2 en danse et en musique.

**Dans le cadre des rencontres artistiques départementales pour l'année scolaire 2017, il a été organisé cinq manifestations :**

- une rencontre « cordes et vents » le 4 février 2017 à laquelle le brass band du conservatoire a participé ;
- une rencontre départementale de guitare ;
- une rencontre départementale de flûte traversière.

<b>Manifestations</b>	<b>Dates</b>	<b>Lieux</b>	<b>Elèves</b>	<b>Professeurs</b>
Rencontre départementale vents et cordes	4 février 2017	Palais des Congrès DIGNE LES BAINS	131	23
Rencontres départementales de guitare	13 mai 2017	Bonne Fontaine FORCALQUIER	100	2
Rencontre départementale de flûte traversière	13 mai 2017	DIGNE LES BAINS et MANOSQUE	40	2
Rencontre interdépartementale de guitare et de théâtre	7 avril 2017	AIX-EN-PROVENCE	100	2
	10 juin 2017	Théâtre Jean le Bleu MANOSQUE	100	4

## Les partenariats pédagogiques avec le scolaire et l'Éducation nationale

### Les rythmes scolaires

Le conservatoire s'est intégré aux actions scolaires organisées par les villes de Manosque et de Digne-les-Bains.

#### 1. Les ateliers périscolaires – Tap's

##### Manosque

Les ateliers se sont déroulés uniquement sur le 1<sup>er</sup> semestre 2017 compte-tenu de la décision de la Commune de ne pas poursuivre à compter de la rentrée de septembre. Un après-midi (14 heures à 16 heures) par semaine a été libéré pour chaque école. Les activités périscolaires sont ainsi regroupées sur ce temps. De plus, les écoles tout comme les activités éducatives sont regroupées en « **binômes d'écoles** ». Les autres jours, les écoles terminent leurs cours à 16 heures.

Les activités se déroulent **au conservatoire de Manosque avec la mise en place d'un service bus** pour le transport des élèves les plus éloignés.

##### Danse - initiation

Discipline	Jours	Ecole	Nombre d'enfants	Observations
	Heures			
Danse classique	Lundi 14h – 16h	Ecole des Combes	15	Présentation de courts spectacles en fin de trimestre
Danse jazz	Vendredi 14h - 16h	Ecole des Tilleuls	10	
Danse traditionnelles		Différentes écoles	20	

##### Chant choral et atelier de percussions

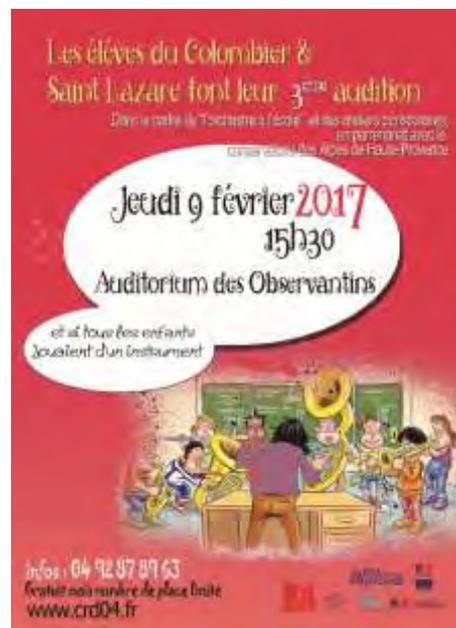
Discipline	Jours	Ecole	Nombre d'enfants	Observations
	Heures			
Formation musicale et chant	Mardi 14h – 16h	Ecole internationale	12	

##### Orchestre à l'école

Il s'agit d'une initiation à la musique via une classe d'orchestre susceptible de développer à la fois chez les élèves la curiosité, des compétences techniques instrumentales et théoriques, une certaine culture commune au groupe, la concentration, mais aussi de les amener à se dépasser.

Un travail par l'oralité a été privilégié. Il permet souvent de contourner ou de reporter des difficultés théoriques et/ou de lecture. Toutefois, des « guides » écrits (partitions adaptées) ont été proposés aux élèves.

Le projet comprend un cours d'instrument en petit groupe d'une heure et une pratique collective d'une heure. Dès lors, le travail instrumental doit répondre aux demandes de la pratique collective ; soit un total de 2 heures d'orchestre à l'école pour les élèves.



Un choix éclectique a été retenu en s'appuyant sur les spécialités des différents professeurs pressentis. Cet orchestre à l'école a débuté en janvier 2016. Il fait suite à une formation de cinq jours à destination des professeurs du conservatoire (formation sur site) organisée par le CNFPT des Alpes de Haute-Provence. L'orchestre à l'école s'inscrit dans le cadre des ateliers périscolaires de la ville de Manosque.

Pour 2017 :

Instruments	Jours	Ecoles de Manosque	Nombre d'enfants	âge
Clavier Violon-alto Basson Flûte traversière Flûte à bec Clarinette Tuba	Jeudi 14h – 16h	Ecole Saint-Lazare Ecole du Colombier	20 à 24 élèves 6 enfants par instrument	Même cycle

Suite à la mise en œuvre de l'orchestre à l'école, trois inscriptions ont été réalisées.

#### Castellane

Un orchestre à l'école a pour la première fois été mis en œuvre à Castellane, soit, hors des villes-centres – Digne-les-Bains et Manosque aux dates suivantes : les vendredis 27 janvier, 3 février et 10 février 2017.

Disciplines	Jours	Nombre d'enfants	Age
Tuba	Vendredi 13 heures 30 16 heures 30	32 élèves	cycle 3
Violon			
Piano			
Basson			

Ces trois séances d'orchestre à l'école se sont clôturées par un concert des jeunes musiciens et des enseignants, le 10 février 2017 sur le thème de l'Espagne. 12 enseignants ont participé à ce concert ainsi qu'un acteur de théâtre recruté pour cette occasion.

Une convention de partenariat financier a été conclue avec le Conseil départemental.

#### Digne-les-Bains

##### Orchestre de quartier

Dans le cadre de la Politique de la ville et pour venir abonder le volet de la cohésion sociale, le conservatoire s'est associé à l'école élémentaire du Pigeonnier pour permettre à une vingtaine de jeunes enfants et quelques adultes de s'initier à la pratique d'un instrument de musique.

Le travail de transmission de la musique se fait oralement sans passer par le « solfège » ou la formation musicale.

De Miles Davis à Bruno Mars en passant par Hugues Auffray et Henri Salvador, élèves, parents et professeurs découvrent le plaisir de jouer ensemble au sein de l'orchestre qu'ils ont créé et la magie de la scène. La partition est adaptée à cette pratique spécifique.

Lancé à la rentrée de septembre 2016, cet orchestre de quartier se projette sur une durée de 3 années scolaires et se déroule de façon hebdomadaire à raison d'une heure avec un professeur d'instrument en temps scolaire et 45 minutes en temps périscolaire en orchestre avec les professeurs.

L'orchestre de quartier se produit régulièrement en concert à la salle Perchot, au Palais des Congrès, dans le centre ancien participant en cela à sa propre diffusion vers le public dignois lors de la fête des voisins, de la semaine « Cité solidaire en mai » et de la Journée de la solidarité.

2 professeurs des écoles et 6 professeurs du conservatoire accompagnent l'orchestre de quartier.

Instruments	Jours	Ecole concernée	Nombre d'enfants	âge
Flûte Violon Accordéon Trompette Tuba Piano	Mardi 15h00 – 17h00	Ecole élémentaire du Pigeonnier	20 à 24 élèves	CM1 CM2 Adultes

## 2. Les ateliers sur le temps d'enseignement scolaire

Pour certaines classes de Digne-les-Bains et du Brusquet, les horaires des ateliers périscolaires proposés ne correspondant pas à ceux du conservatoire, **il n'a pas été possible d'intervenir. Néanmoins, le conservatoire a mis en place des actions de sensibilisation à la musique et à la danse auprès des élèves pendant le temps scolaire en partenariat avec l'Éducation nationale et les communes concernées.**

Discipline	Commune	Ecoles	Période	Nombre d'enfants	âge
Chant et musique	DIGNE-LES-BAINS	Beausoleil	Toute l'année	40	6-10 ans
		Joseph Reinach	Toute l'année	100	5-10 ans
		Les Ferréols	1er semestre 2017	120	5-10 ans
Danse traditionnelle	DIGNE-LES-BAINS	Joseph Reinach	Toute l'année 2h/semaine	50	6-9 ans
Chant et musique	LE BRUSQUET	6 classes	Toute l'année	120	3-10 ans
Danse traditionnelle	MANOSQUE	Les Combes	Toute l'année 1h/semaine	40	6-10 ans
Danse classique	MANOSQUE	Ecole internationale	Toute l'année 1h/semaine	25	Cycle II
Danse jazz	MANOSQUE	Les Combes	Toute l'année 2h/semaine	70	Cycle II

## 3. Les animations en milieu scolaire

L'objectif des animations est de sensibiliser à l'enseignement artistique et de rechercher de nouveaux publics, principalement celui d'âge scolaire.

Le conservatoire a aussi pour mission d'accompagner culturellement la formation générale que reçoivent les enfants et les adolescents via l'Éducation nationale (cf. Schéma départemental de l'enseignement artistique). Des actions d'information, de découverte et de présentation d'instruments de musique sont ainsi menées dans les écoles et collèges du département avec comme priorités les deux communautés d'agglomération, sièges des antennes du conservatoire, puis le département.

Chaque année, le conservatoire **élabore différentes propositions d'interventions en milieu scolaire en concertation le conseiller pédagogique musical de l'Éducation nationale.**

Discipline	Commune	Ecoles	Nombre d'heures	Dates
Hautbois	MANOSQUE	Les Combes	4 heures	15-juin
	BRAS D'ASSE	CP-CE1-CE2	3 heures	16-juin
	DIGNE LES BAINS	Les Augiers	4 heures	22-juin
		Joseph Reinach	4 heures	22-juin
Flûte à bec	BRAS D'ASSE	CP-CE1-CE2	3 heures	13-juin
	DIGNE-LES-BAINS	Les Augiers	1 heure	26-juin
		Joseph Reinach	1 heure	15-juin

## 4. Les rencontres chorales

### 4.1. Petits opéras

Pour l'année scolaire 2017, les rencontres chorales se sont articulées autour de deux opéras pour enfants permettant à 18 classes des écoles du département de s'intégrer dans cette action artistique (Digne-les-Bains, Le Brusquet, St-Auban-Château-Arnoux, Volonne). A ces classes primaires, sont rattachées des classes de collège puisque le cycle 3 s'étend à présent jusqu'aux classes de 6<sup>ème</sup> des collèges; soit 294 élèves concernés. La réalisation de ces opéras était inscrite dans le « projet d'école » des classes concernées.

### **Myla et l'arbre bateau d'Isabelle Aboulker**

Mardi 6 juin 2017 au palais des Congrès Digne-les-Bains

Mercredi 21 juin 2017 au théâtre Durance Château-Arnoux

Etablissements concernés : école E. & C. Freinet de Château-Arnoux, Ecole J. Reinach de Digne-les-Bains

**Nombre d'élèves participants** : 177

7 enseignants CRD : hautbois, basson, tuba-percussions, guitare, alto, violoncelle, clavecin

### **Nous n'irons pas à l'opéra** de Julien Joubert

Lundi 12 juin 2017 au centre culturel René Char Digne les Bains

Mardi 20 juin 2017 au théâtre Durance Château-Arnoux

Etablissements concernés : école Lapie – Château-Arnoux, école Beausoleil – Digne-les-Bains.

**Nombre d'élèves participants** : 117

#### 4.2. Les spectacles

Depuis quatre ans, des rencontres chorales sont organisées en partenariat avec les établissements scolaires de Manosque et de Forcalquier. Elles regroupent des élèves des classes musicales (CHAM) du collège du **Mont d'Or et du conservatoire, des élèves du collège Jean Giono**, du lycée Esclangon de Manosque, du collège de Forcalquier ainsi que des élèves instrumentistes du conservatoire des Alpes de Haute-Provence.

Chaque année porte un thème choisi de manière consensuelle par les professeurs de ces établissements.

**L'année 2015-2016 a permis un magnifique voyage avec les différentes traditions musicales de la Méditerranée (*Mieterrano*) ; le tout, placé sous la direction du compositeur Philippe Franceschi et accompagné par l'ensemble Aksak.**

Ces rencontres permettent une véritable filiation entre les différentes structures éducatives et culturelles de la couronne manosquine. En effet, sont associés à ce projet les élèves inscrits en CHAM, ainsi que ceux inscrits en section musique intitulée « Exploration art du son ».

Ainsi et grâce aux nombreuses rencontres opérées tout au long de leur scolarité, certains élèves de CHAM **s'inscrivent naturellement dans cette filière.**

Pour l'année 2017, deux projets d'envergure ont été proposés.

### **Chants et danses d'Irlande**

« Irlande land here » a regroupé les établissements scolaires susnommés autour de chants et de danses irlandaises. Les élèves se sont réunis mensuellement afin de travailler un répertoire commun.

Un concert a été programmé le jeudi 11 mai au théâtre Jean le Bleu à Manosque.

**Nombre d'élèves concernés** : 120

### **Festival d'Aix-en-Provence**

Parallèlement à la programmation artistique du festival d'Aix-en-Provence, de nombreuses actions pédagogiques sont menées afin de sensibiliser le jeune public à l'art vocal.

Pour l'année 2017, le festival a souhaité élargir son périmètre d'action en incluant des élèves du département des Alpes de Haute-Provence. Il a donc été demandé à la violoncelliste Sonia Wieder-Atherton de concevoir un projet sur la base de ses *Odysées* - spectacle pour violoncelle seul - **et d'y adjoindre un chœur de 200 à 250 jeunes. Pour cette version, Philippe Franceschi a pris en charge l'accompagnement et la formation des enseignants et des élèves.**

Ont participé à ce projet les élèves :

- du collège du Mont d'Or (CHAM), de Jean Giono et de l'Ecole internationale de Manosque ;
- du conservatoire de Manosque ;
- du lycée Esclangon de Manosque ;
- des collèges d'Istres.

Une première soirée a été proposée au théâtre Jean le Bleu à Manosque le 17 juin.

Le concert final a été donné dans **le cadre du festival d'Aix, le samedi 24 juin au conservatoire d'Aix-en-Provence.**

## Les principaux projets artistiques du conservatoire.

### Mozaïk Orchestra

20 janvier 2017 à Digne-les-Bains

16 juin 2017 à Gréoux-les-Bains

La formation musicale est composée des enseignants dans les disciplines suivantes : flûte traversière, hautbois, clarinette, basson, clavecin, violon, piano, contrebasse, trompette, percussions, chant, tuba.

Les répertoires et croisements empruntés sont classique et jazz avec des **œuvres d'Aranjuez, Debussy et Ravel, baroque et jazz avec des œuvres de Purcell et Haendel, musiques traditionnelle et classique avec des œuvres de Schubert, Brahms, mélodies traditionnelles et jazz avec des musiques des Balkans et du jazz, musiques actuelle et classique avec des œuvres de Supertramp et Zappa.**

Public accueillis lors des concerts :

- 190 à Digne-les-Bains
- 150 à Gréoux-les-Bains



### Rencontre départementale vents et cordes

4 février 2017 à Digne-les-Bains

Ce rendez-vous annuel est devenu au fil des ans, une véritable et enrichissante collaboration départementale.

Cette 6<sup>ème</sup> édition a été réalisée en partenariat avec les écoles de musique du réseau départemental : Forcalquier, Oraison, Vallée de l'Ubaye et le Conservatoire à rayonnement départemental.

**L'objectif est de permettre aux élèves des écoles et du conservatoire de jouer en grand ensemble.** Certaines pièces ont associé cordes et vents afin de créer un ensemble symphonique.

**Le Final a intégré le brass band du conservatoire afin d'initier les jeunes musiciens au jazz.**

Les formations ont été constituées par des élèves de cycle 1 et de début de cycle 2.

La direction des ensembles a été assurée par Didier Raynal, Boris Paul, Yves Saretto et Christophe Leloil (brass band).

Un travail en amont a été effectué par les professeurs **d'instruments de chaque discipline, dans chaque établissement.** Une journée de répétition a été programmée le dimanche 29 janvier 2017.



## Concert jeunes solistes

29 mars à l'Ermitage de Digne-les Bains  
1<sup>er</sup> avril à l'auditorium du conservatoire de Manosque

Initié et dirigé par le professeur de clavecin, ce projet a proposé une place de soliste à une dizaine de jeunes et très jeunes élèves entourés de quelques très bons amateurs adultes, dans des concertos brillants, de Bach, Vivaldi, Sammartini, Marcello et Bach.

Rehaussés par un quatuor à cordes, les jeunes solistes ont rivalisé de charme et de virtuosité soutenus par leurs aînés et leurs professeurs.



## Week-end musical à Manosque – Ciné-concert le Kid –

7 avril 2017

Un partenariat artistique entre le conservatoire et la direction du développement culturel de l'agglomération Durance Luberon Verdon – programmateur du théâtre Jean le Bleu de Manosque – a été mis en place depuis sept ans à l'occasion du *Week-end musical* de Manosque.

Pour l'édition 2017, la programmation du théâtre Jean le Bleu a proposé d'intégrer une production des élèves du conservatoire.

Le choix s'est porté sur un ciné concert avec la présentation du film *The Kid* de Charles Chaplin et un orchestre symphonique de 60 élèves.

Afin de conserver la notion de rencontre avec des artistes tel que défini par la « philosophie » de ce partenariat, l'ensemble Provence-Verdon, réunissant des solistes régionaux, a assuré un travail en session sur ce projet.

En 1<sup>ère</sup> partie de spectacle et toujours sous forme de ciné concert, la classe de musiques actuelles du conservatoire a présenté le film *The Emigrant*, toujours de Charles Chaplin.



9 enseignants et 4 artistes recrutés ont participé au spectacle.

## Irlande land here – 11 mai 2017

Principalement originaire des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la musique traditionnelle se subdivise en musique vocale et en musique instrumentale. Mais c'est la voix qui en forme la base, en raison d'une caractéristique prépondérante de cette musique essentiellement mélodique

Aujourd'hui, on rencontre surtout des interprétations de la musique de danse, qui a le plus suscité de compositions et de ballades en anglais. Certains interprètes et/ou groupes (Altan, La Lugh, Danu, Téada, U2) chantent néanmoins en gaélique. Les thèmes généraux sont, comme partout, l'amour, la mort, la guerre, le travail, l'héroïsme, l'humour plus deux thèmes récurrents liés à l'histoire irlandaise : l'exaltation du sentiment national et l'émigration massive vers les États-Unis.

120 élèves des collèges Jean Giono, Mont d'Or (élèves des CHAM), du lycée Félix Esclaron de Manosque, du collège Henri Laugier de Forcalquier et du conservatoire ont participé au spectacle. Les 7 professeurs des établissements et du conservatoire ont accompagné leurs élèves sur scène.

Public accueilli : 600



## Le « Timber brass band » du conservatoire

Partie intégrante de la vie musicale de la Nouvelle Orléans, les brass bands de cette ville jouaient (et jouent encore) pour toutes sortes d'occasions, toutes sortes de musiques qui ne se limitent pas au seul jazz : les pique-niques, les carnivals, les rencontres politiques et les fêtes ou, bien sûr, les fameux enterrements si caractéristiques de la Louisiane

Le « timber » brass band du conservatoire, véritable outil de pédagogie ludique et collective, réunit 20 élèves de la famille des cuivres et des percussions. Cette formation « déambulatoire » se produit une vingtaine de fois par an et est de plus en plus sollicitée de par sa formidable propension à faire danser et chanter le public ainsi que la gouaille immanquable de son chef d'orchestre, professeur de jazz de l'établissement et trompettiste. Le professeur de musiques actuelles amplifiées était au banjo, le directeur adjoint au sousaphone.



15 représentations se sont déroulées sur l'ensemble du territoire départemental.

## L'orchestre de quartier du Pigeonnier

Cette action pédagogique menée en quartier prioritaire, dans le cadre de la Politique de la Ville par le conservatoire a permis à des enfants de découvrir un instrument en le pratiquant directement dans un orchestre. Les parents sont invités à prendre part à cette pratique propre, à créer des liens intergénérationnels et à développer le sens du collectif.

Le conservatoire a mis à disposition 6 professeurs qui interviennent chaque semaine « en » et « hors » temps scolaire avec 20 élèves. Deux professeurs des écoles ont collaboré à l'orchestre.

Les interventions se sont déroulées les mardis de 15 h 30 à 17 h. Huit concerts ont été organisés sur la période.



## Fête du livre de la jeunesse

19 mai 2017 – Théâtre Jean Le Bleu à Manosque

La fête du livre de la jeunesse est organisée par l'association Eclats de lire de Manosque.

A cette occasion, 20 élèves de danse classique de Manosque ont participé à un spectacle chorégraphique et musical.

## Les sens de la guitare

10 juin, 20h30, Théâtre Jean Le Bleu, Manosque

Spectacle réunissant l'école de musique de Cabriès et le conservatoire. 97 guitaristes, 4 acteurs. L'histoire de la guitare sous forme d'un conte, écrit par Arnaud Sans.

Une première représentation avec les mêmes interprètes a été donnée au théâtre du Jeu de Paume d'Aix-en-Provence.



### **Festival d'AIX-EN-PROVENCE**

17 juin, 20h30, Théâtre Jean le Bleu, Manosque

24 juin, Bois de l'Aune à Aix-en-Provence

Participation des classes musicales de Manosque du Lycée Esclangon, du collège international et de Jean Giono à L'Odysée de Sonia Wieder Atherton dans le cadre du Festival International d'Aix-en-Provence.



### **B.O [original soundtrack]**

28 juin, 20h30 Centre culturel René Char, Digne-les-Bains

30 juin, 20h30 Théâtre Henri Fluchère, Sainte-Tulle

Représentation chorégraphique sur le thème des musiques de films, par la classe de Modern Jazz. L'ensemble des élèves de Digne et Manosque participent au projet soit 58 danseurs.

Public : 167



## Musique au fil de l'eau

5 juillet 2017 au plan d'eau

Digne-les-Bains

Le spectacle des élèves du conservatoire s'est déroulé à 19h00 et a été suivi du concert de la compagnie Piano du Lac à 20h00.

30 élèves de piano classique et jazz, de clarinette, de flûte traversière, de violon ont participé au spectacle en partenariat de coréalisation avec la ville de Digne-les-Bains.



# Chapitre II

## Les instances représentatives

### I – Le Comité syndical

En 2017, huit élus ont siégé au Comité syndical :

	Collectivité	Mandat au sein de la collectivité d'origine	Mandat au syndicat mixte	Année de désignation
<b>Sylvie AILLAUD</b>	Provence-Alpes agglomération	Conseillère communautaire	Membre du comité syndical	décembre 2015
<b>Pascal ANTIQ</b>	Durance Luberon Verdon agglomération	Vice-Président délégué à la culture	Membre du comité syndical	juin 2014
<b>Clotilde BERKI</b>	Conseil départemental	9ème Vice-Présidente déléguée aux musées départementaux	Membre du comité syndical	novembre 2017
<b>Claude FIAERT</b>	Provence-Alpes agglomération	10ème Vice-Président délégué à la culture et équipements culturels	2ème Vice-Président du syndicat mixte	janvier 2016
<b>Robert LAURENTI</b>	Durance Luberon Verdon agglomération	Conseiller communautaire	1er Vice-Président du syndicat mixte	janvier 2016
<b>Isabelle MORINEAUD</b>	Conseil départemental	7ème Vice-Présidente déléguée au sport et à la coopération décentralisée	Membre du comité syndical	novembre 2017
<b>Nathalie PONCE-GASSIER</b>	Conseil départemental	1ère Vice-Présidente déléguée aux collèges, au numérique, à la jeunesse et la langue provençale	Membre du comité syndical	novembre 2017
<b>Brigitte REYNAUD</b>	Conseil départemental	5ème Vice-Présidente déléguée à la culture, l'insertion et le logement	Présidente du syndicat mixte	mai 2015

4 réunions du Comité syndical se sont tenues et ont généré 23 délibérations dont le détail figure en annexe 2 se répartissant de la manière suivante :

Délibérations	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Pédagogie	12	9	5	4	9	4	1
Budget	11	17	8	15	13	8	9
Ressources humaines	15	10	6	11	2	5	5
Conventions	4	4	1	0	1	2	1
Divers	15	4	5	4	19	2	8
<b>TOTAL</b>	<b>57</b>	<b>44</b>	<b>25</b>	<b>34</b>	<b>44</b>	<b>21</b>	<b>24</b>

## II – Le Conseil d'établissement

*Rappel – Le Conseil d'Établissement a un rôle consultatif. C'est une instance de concertation, d'information et de réflexion sur les modalités de fonctionnement du Conservatoire et sur la définition de son projet d'établissement. Il soutient et suit l'action des initiatives de l'établissement tant dans la période de leur élaboration qu'au moment du bilan.*

Pour le syndicat mixte, la Présidente et les deux vice-présidents siègent en Conseil d'établissement.

Les élus des quatre collèges qui ont siégé en 2017 :

COLLEGE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Personnel enseignant	Romain MOULLE	VACANT
Personnel non enseignant	Marydo SEBBEN	Sylvie SANCHEZ
Elèves de DIGNE LES BAINS	VACANT	VACANT
Elèves de MANOSQUE	Pas de candidat	Pas de candidat
Parents d'élèves	Présidente de l'APEC de Manosque	1 membre de l'APEC
	Présidente de l'APEC de Digne-les-Bains	1 membre de l'APEC

Le projet d'établissement arrivant à échéance au 31 décembre 2016, un nouveau projet 2017 – 2021 a été élaboré dans le courant de l'année 2017 en partenariat avec l'équipe pédagogique. Ce 3<sup>ème</sup> projet d'établissement sera présenté en Conseil d'établissement et en Comité syndical dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

Ce projet intègre :

- les recommandations de l'audit du Conseil départemental diligenté en 2016 ;
- les préconisations du Ministère de la culture émises dans le cadre du renouvellement du classement en 2016.

## III – Le Comité technique

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le Conservatoire s'est doté d'un Comité technique.

Les élus qui ont siégé en 2017 :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
<b>COLLECTIVITE</b>	Brigitte REYNAUD, Présidente	VACANT
	Robert LAURENTI, 1er Vice-Président	Pascal ANTIO
	Claude FIAERT, 2ème Vice-Président	Sylvie AILLAUD
<b>PERSONNEL</b>	Sylvie SANCHEZ	Marydo SEBBEN
	Anne FLAVEN	Gaëlle VITUREAU
	Romain MOULLE	Elisabeth RESTOUX

Trois comités techniques se sont réunis en 2017.

- ⇒ Ordre du jour du 6 mars 2017 :
  - régime indemnitaire des agents du conservatoire
  - modalités de remboursement des frais de déplacements des agents
  
- ⇒ Ordre du jour du 4 juillet 2017 :
  - modalités de remboursement des frais de déplacements des agents
  - **adaptation du tableau des cadres d'emplois du conservatoire**
  - **bilan portant sur la mise en œuvre du plan de résorption de l'emploi précaire pour la période du 13/03/2012 au 12/03/2016. Programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire pour la période du 13/03/2016 au 12/03/2018**
  - **résultats de l'enquête sur la qualité de vie au travail**
  
- ⇒ Ordre du jour du 4 décembre 2017:
  - **Mise en œuvre du nouveau** régime indemnitaire – RIFSEEP – à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018
  - Bilan de la rentrée scolaire 2017 – 2018

## **IV – Le Comité hygiène, sécurité et conditions de travail – CHS-CT**

Les élus qui ont siégé en 2017 :

	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
<b>COLLECTIVITE</b>	Brigitte REYNAUD, Présidente	VACANT
	Robert LAURENTI, 1er Vice-Président	Pascal ANTIO
	Claude FIAERT, 2ème Vice-Président	Sylvie AILLAUD
<b>PERSONNEL</b>	Sylvie SANCHEZ	Marydo SEBBEN
	Anne FLAVEN	Gaëlle VITUREAU
	Romain MOULLE	Elisabeth RESTOUX

<b>Perspectives 2018</b>	<i>Juin</i>	<i>Renouvellement des élus du Conseil d'établissement</i>
	<i>Juin</i>	<i>Présentation du bilan social 2017</i>
	<i>Décembre</i>	<i>Elections des représentants du personnel en comité technique et CHS-CT</i>

# Chapitre III

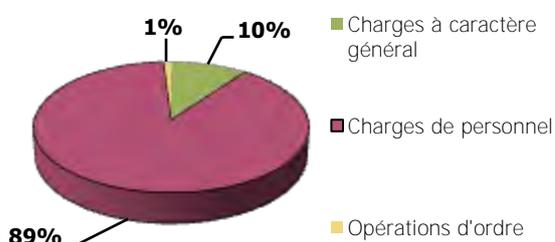
## Le budget

Le Budget primitif et la Décision modificative pour l'année 2017 s'établissent sur les montants suivants :

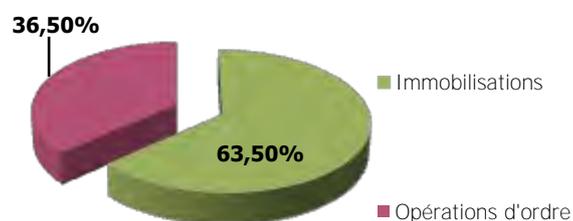
- Section de fonctionnement 2 565 380,32 €
- Section d'investissement 118 836,02 €

### I – Les dépenses

#### 1. Dépenses de fonctionnement



#### 2. Dépenses d'investissement



### Les dépenses de fonctionnement

Evolution des dépenses de fonctionnement du compte administratif et du budget primitif 2017 –

Année	Compte administratif		Budget Primitif + DM	
	Consommation	Ecart par rapport à l'année précédente	Voté	Ecart par rapport à l'année précédente
2008	2 068 047			
2009	2 087 626	0,94%	2 527 768	
2010	2 227 154	6,68%	2 616 870	3,52%
2011	2 310 018	3,72%	2 829 195	8,11%
2012	2 415 871	4,58%	2 654 482	-6,17%
2013	2 440 866	1,03%	2 601 665	-1,98%
2014	2 481 779	1,68%	2 629 693	1,07%
2015	2 493 803	0,48%	2 579 737	-1,90%
2016	2 450 761	-1,72%	2 617 332	1,46%
<b>2017</b>	<b>2 452 992</b>	<b>0,09%</b>	<b>2 565 380</b>	<b>-1,98%</b>

Le compte administratif 2017 constate une augmentation de consommation des crédits de 0,09 % par rapport à 2016 confirmant l'effort constant de maîtriser les dépenses de fonctionnement. Le BP 2017 enregistre une diminution de 1,98 % par rapport à 2016.

Evolution des dépenses de fonctionnement 2017 par chapitre –

Chapitre 011 - Charges à caractère général					Chapitre 012 - Charges de personnel			
Année	Compte administratif		Budget Primitif		Compte administratif		Budget Primitif	
	Consommation	Ecart par rapport à l'année précédente	BP + DM	Ecart par rapport à l'année précédente	Consommation	Ecart par rapport à l'année précédente	BP + DM	Ecart par rapport à l'année précédente
2008	161 959		178 136		1 906 088		2 196 184	
2009	234 336	44,68%	234 336	31,55 %	1 853 290	-2,70%	2 348 332	6,93 %
2010	269 674	15,08%	374 875	59,97 %	1 957 480	5,60%	2 347 196	- 0,05 %
2011	272 210	1%	442 352	18%	2 037 808	4,10%	2 382 843	2,52 %
2012	287 345	5,56%	374 620	- 15,32 %	2 128 526	4,40%	2 279 862	- 4,32 %
2013	280 515	-2,37%	391 314	4,45%	2 160 351	1,50%	2 210 351	- 3,05 %
2014	221 235	-21,13%	362 905	- 7,26 %	2 221 821	+ 2,84 %	2 289 823	3,59 %
2015	205 242	-7,29%	223 943	-14,75%	2 261 735	1,79%	2 290 305	0,02%
2016	194 637	-5,17%	275 242	22,91%	2 225 666	-1,59%	2 312 476	0,97%
<b>2017</b>	<b>188 487</b>	<b>-3,16 %</b>	<b>265 861</b>	<b>-3,41 %</b>	<b>2 231 652</b>	<b>0,27 %</b>	<b>2 264 500</b>	<b>-2,07 %</b>

### La masse salariale 2017

On note un écart de 135 838 € entre le compte administratif 2016 – chapitre 012 – qui s'élève à **2 231 652 €** et la masse salariale de **2 095 814 €** telle que récapitulée ci-dessous.

La masse salariale, extraite du logiciel paye, comprend uniquement les rémunérations et charges patronales des agents.

Les comptes relatifs au remboursement du personnel extérieur (6218), aux cotisations assurances du personnel (6455), aux **œuvres sociales** (6474), à la médecine du travail (6475) et autres charges (6478 et 6488) figurent dans le chapitre 012 « charges de personnel » du compte administratif mais ne sont pas intégrés dans le logiciel de paye.

Sur ces dépenses hors paye, il est à noter que la renégociation du contrat « assurance du personnel » (compte 6455) a permis une diminution de la cotisation annuelle de **16 372 € (54 512 € en 2016 et 38 140 € en 2017)**.

L'évolution de la masse salariale depuis 2011 est retracée dans le tableau ci-dessous. La masse salariale 2017 est également présentée en fonction du statut des agents, de la filière, du temps de travail et des antennes (le positionnement est basé en fonction de la résidence administrative).

#### Evolution de la masse salariale depuis 2011

On note une augmentation de la masse salariale 2017 de 1,2 % par rapport à celle de 2016 due à la hausse **du point d'indice au 1<sup>er</sup> février 2017**, aux effets du glissement vieillesse technicité – GVT – et aux évolutions des grilles engendrées par le PPCR.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
janvier	153 394	157 852	159 861	170 361	166 733	167 278	173 051
février	157 952	161 043	166 041	171 614	169 741	167 027	179 061
mars	154 881	159 568	165 815	168 635	171 004	170 281	175 249
avril	159 373	163 369	161 765	171 648	172 457	174 534	179 686
mai	158 968	170 261	161 081	169 647	172 112	168 578	175 126
juin (ISOE)	184 161	187 728	190 870	198 246	202 985	201 624	177 122
juillet	145 245	163 042	161 685	166 789	173 127	170 489	179 842
août	141 586	157 155	158 773	164 459	167 965	164 186	167 967
septembre	152 337	159 756	163 902	162 339	168 295	163 089	170 958
octobre	154 168	162 221	166 985	165 909	169 137	157 971	169 215
novembre	154 771	159 360	167 659	166 089	169 895	166 294	167 774
déc. (ISOE)	188 961	193 469	203 351	205 077	202 275	199 642	180 763
<b>TOTAL</b>	<b>1 905 797</b>	<b>1 994 824</b>	<b>2 027 788</b>	<b>2 080 813</b>	<b>2 105 726</b>	<b>2 070 993</b>	<b>2 095 814</b>

## Répartition de la masse salariale

La masse salariale intègre les postes permanents, non permanents ou occasionnels.

Dans les 4 tableaux de répartition, on note par rapport à 2016 des écarts de rémunération dont les motifs sont les suivants :

- 2 départs d'agents titulaires dont un professeur remplacé par un enseignant contractuel
- 10 contractuels recrutés pour le remplacement d'agents en position d'arrêt maladie
- 4 intervenants extérieurs recrutés pour des master-class.

1	STATUT	2016	2017
46	Titulaires	1 917 904,45	1 884 106,78
22	Non titulaires	153 088,55	211 707,22
68	TOTAL	2 070 993	<b>2 095 814,00</b>

2	FILIERE	2016	2017
52	Enseignement	1 720 201,71	1 648 009,68
16	Autres filières	350 791,29	447 804,32
68	TOTAL	2 070 993	<b>2 095 814,00</b>

3	QUOTITE	2016	2017
37	Temps complet	1 893 653,23	1 700 211,20
31	Temps non complet	177 339,77	395 602,80
68	TOTAL	2 070 993	<b>2 095 814,00</b>

4	ANTENNE	2016	2017
30	Manosque	1 089 486	1 134 633,16
38	Digne-les-Bains	981 507	961 180,84
68	TOTAL	2 070 993	<b>2 095 814,00</b>

Le flux des entrées et des sorties sur l'année 2017 fait ressortir :

- 15 entrées correspondant à 9,31 ETP
- 15 sorties correspondant à 8,20 ETP

### Postes permanents –

Le flux des entrées/sorties sur des postes permanents concerne :

- Le recrutement de 4 enseignants correspondant à 1.98 ETP
- Le départ de 5 enseignants correspondant à 2.60 ETP

Le poste de musique actuelle (16h) et le poste de jazz vocal (5h) étaient occupés par deux enseignants contractuels pour l'année scolaire 2016/2017. Suite au non-renouvellement du contrat de l'enseignante de jazz vocal en juin 2017, cette discipline a été reprise par l'enseignant de musique actuelle à compter de la rentrée de septembre 2017. L'effectif physique sur des postes permanents a donc été diminué d'un agent.

### Besoins occasionnels –

- recrutement de 11 agents correspondant à 7,35 ETP
- départ de 10 agents correspondant à 5,6 ETP

1 enseignante titulaire est en arrêt maladie depuis octobre 2016 et n'a pas repris son activité expliquant ainsi le différentiel d'un poste entre les entrées et les sorties pour l'année 2017.

Les tableaux ci-dessous indiquent la masse salariale des entrées/sorties.

Entrées au 31/12/2017				Sorties au 31/12/2017			
		Objet	Rémunération		Objet	Rémunération	
4	*Enseignants sur des postes permanents	remplacement	23 116,93	5	**Titulaires/contractuels sur postes permanents	Retraite/démission	85 616,82
7	Remplacements d'agents	maladie	68 617,19	6	Remplaçants	Maladie	38 313,28
4	Intervenants extérieurs	master-class	2 840,06	4	Intervenants extérieurs	Master-class	2 840,06
			<b>94 574,18</b>				<b>126 770,16</b>

\* recrutements à compter de septembre/octobre 2017 \*\* Sorties à compter de septembre/octobre 2017

### Le tableau des cadres d'emplois

Le suivi régulier du tableau des cadres d'emplois permet d'avoir une photographie exacte des postes pourvus. En 2017, les modifications du tableau des cadres d'emplois ont été présentées en Comité technique et en Comité syndical du 4 juillet 2017. Le détail du tableau des cadres d'emplois figure en annexe 3.

La gestion des postes permanent en 2017 a été la suivante :

Cadre d'emploi	Statut	ETP	Gestion	Date d'effet	Motif
Professeur d'enseignement artistique	Titulaire	1	Suppression	31/09/2017	Retraite
Professeur d'enseignement artistique	contractuel	0,62	Création	01/10/2017	Remplacement
Adjoint technique	Titulaire	0,77	Suppression	30/09/2017	Démission
Assistant d'enseignement artistique	CDI	1	Suppression	01/09/2017	Promotion
Professeur d'enseignement artistique	CDI	0,62	création		
Assistant d'enseignement artistique	Titulaire	0,8	Suppression	01/09/2017	Augmentation du temps
Assistant d'enseignement artistique		0,9	Création		
Rédacteur	Titulaire	1	Suppression	01/09/2017	Retraite 2016
Rédacteur principal 2ème classe	Titulaire	1	Transformation	01/09/2017	Avancement
Rédacteur principal 1ère classe		1			
Adjoint administratif	Titulaire	0,9	Transformation	01/09/2017	Avancement
Adjoint administratif principal 2ème classe					

5 postes correspondant à 4,04 ETP ont été créés et 7 postes correspondant à 6,47 ETP ont été supprimés. 3 agents ont **bénéficié d'une promotion ou d'un avancement de grade.**

Un enseignant remplissait les conditions d'éligibilité au dispositif de résorption de l'emploi précaire. Le comité syndical du 4 juillet 2017 a décidé d'ouvrir ce dispositif de titularisation à cet agent.

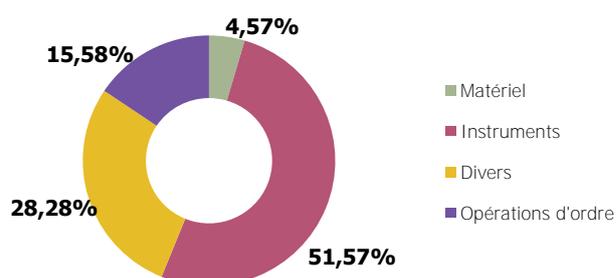
## **Les dépenses d'investissement**

Evolution depuis 2009 des **dépenses d'investissement**

Année	Compte administratif		Budget Primitif	
	Mandats émis	Ecart par rapport à l'année précédente	BP + DM	Ecart par rapport à l'année précédente
2009	42 534		43 321	
2010	48 446	13,90%	107 070	147,00%
2011	61 753	27,47%	86 403	-19,30%
2012	72 805	17,90%	108 255	25,29%
2013	52 411	-28,00%	65 945	-35,39%
2014	38 692	-26,17%	75 523	14,53%
2015	36 042	-6,85%	92 777	23%
2016	75 188	108%	110 434	19%
<b>2017</b>	<b>98 869</b>	<b>31%</b>	<b>118 836</b>	<b>8%</b>

**Structuration des dépenses d'investissement 2017** (cf. compte administratif)

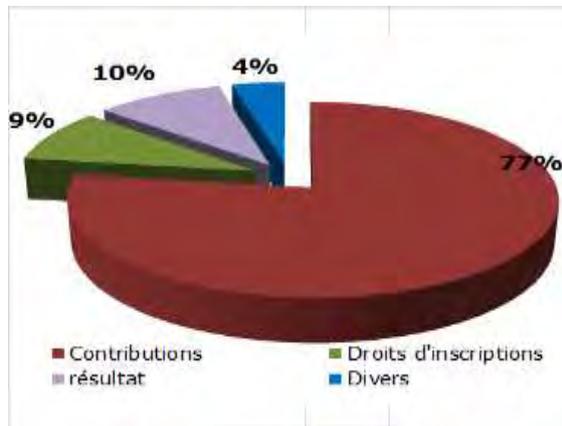
Matériel	4,57%	4 517,84
Instruments	51,57%	50 990,61
Divers	28,28%	27 961,24
Opérations d'ordre	15,58%	15 399,66
		98 869,35



## II – Les recettes

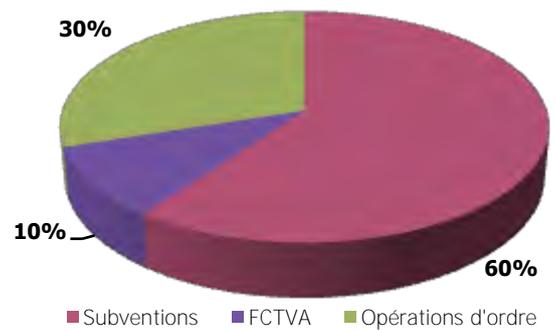
Les graphiques ci-dessous indiquent les recettes enregistrées au compte administratif 2017.

### 1. Recettes de fonctionnement



Contributions	77%	2 059 175
Droits d'inscriptions	9%	241 229
Résultat 2016 repris sur 2017	10%	260 629
Recettes diverses	4%	109 798
		<b>2 670 831</b>

### 2. Recettes d'investissement



Subventions	60%	63 786
FCTVA	10%	9 581
Opérations d'ordre	30%	32 341
		<b>105 708</b>

## Les recettes de fonctionnement

Evolution depuis 2008 des recettes de fonctionnement

L'Etat a notifié son engagement financier à hauteur de 110 000 € pour 2017.

Les recettes inscrites pour l'année 2017 ont été les suivantes :

Evolution des recettes inscrites en section de fonctionnement										
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Département	671 056	703 197	699 350	719 050	680 000	664 751	571 727	571 727	581 150	561 150
DLVA	614 336	643 760	637 405	647 226	637 226	720 529	867 410	867 410	856 649	733 262
Provence-Alpes agglo	520 535	546 000	518 913	502 346	492 346	587 167	673 414	673 414	669 189	654 763
ETAT - DRAC	175 495	173 000	173 000	173 000	162 620	121 965	121 965	10 000	110 000	110 000
Droits d'inscriptions	135 696	163 258	168 312	173 278	178 593	176 697	170 133	221 494	231 069	241 229
Résultat	168 762	335 609	532 837	585 486	457 036	344 133	251 311	240 146	165 340	260 629
Divers			66 198		166 900	103 512	65 965	74 952	97 993	109 798
<b>TOTAL</b>	<b>2 285 880</b>	<b>2 564 824</b>	<b>2 796 015</b>	<b>2 298 040</b>	<b>2 282 375</b>	<b>1 466 836</b>	<b>2 721 925</b>	<b>2 659 143</b>	<b>2 711 390</b>	<b>2 670 831</b>

## Les droits d'inscriptions

Jusqu'en 2016, le conservatoire disposait d'une tarification à caractère social. Le revenu fiscal des familles était pris en compte ainsi que le nombre d'inscrits par famille. Mais, le nombre de tranches de calcul des droits d'inscription n'était pas suffisamment important – le plafond était vite atteint – et le total des recettes n'était pas à la hauteur des dépenses de l'établissement.

Suite à l'audit réalisé cette même année sur l'avenir du conservatoire et afin de permettre une plus grande justice sociale, les Présidents des collectivités de tutelle de l'établissement ont opté pour la prise en compte des quotients familiaux dans le calcul des droits d'inscription.

Cette demande a été également préconisée dans le cahier des charges du Ministère de la Culture.

Cette nouvelle tarification mise en œuvre pour la rentrée de septembre 2017 est basée sur différents éléments détaillés ci-après.

### 1. Critères retenus

- application du quotient familial calculé à partir de l'avis d'imposition ;
- lissage des tarifs avec la mise en place de 10 tranches (au lieu de 6 en 2016) ;
- augmentation des tarifs pour les quotients « supérieurs » ;
- diminution des tarifs pour les quotients « inférieurs » ;
- création de deux nouvelles recettes avec une majoration des droits d'inscription pour les adultes et les élèves inscrits en cycles 2 ou 3 ;
- augmentation sur 3 années : 2018-2019-2020.

### 2. Des tarifs différenciés selon l'origine géographique des élèves

La distinction entre les habitants des deux agglomérations (P2A – DLVA) et des autres collectivités du département est maintenue avec une majoration de 50% des droits d'inscription en cursus.

Il en est de même pour les élèves hors département qui se voient appliquer une majoration de 100% en cursus.

### 3. Création de deux nouvelles recettes

- Majoration de 10% des tarifs pour les élèves inscrits en cycles 2 et 3. Cette augmentation est justifiée par un temps de présence plus important ; soit pour l'année 2020, une recette supplémentaire estimée à 3 500 €.
- Majoration pour les élèves « adultes » inscrits en cycle ; soit, à terme, 50 € pour un résident du département et une recette supplémentaire estimée à 3 500 €.

La nouvelle grille de tarifs pour la rentrée 2017 s'établit comme suit :

Cursus par inscription	QF à partir de 2 500	QF de 2 000 à 2499	QF de 1 660 à 1 999	QF de 1 420 à 1 659	QF de 1 220 à 419	QF de 1 050 à 1 219	QF de 850 à 1 049	QF de 620 à 850	QF de 400 à 619	QF de moins de 399
Collectivités adhérentes	405 €	390 €	375 €	355 €	325 €	285 €	235 €	190 €	150 €	115 €
Collectivités non-adhérentes	587 €	566 €	544 €	515 €	471 €	413 €	341 €	276 €	218 €	167 €
Hors département	810 €	780 €	750 €	710 €	650 €	570 €	470 €	380 €	300 €	230 €

Majorations par inscription	Majoration cycles 2 et 3	Discipline supplémentaire	Majoration adultes cycle
Collectivités adhérentes	10%	84 €	25 €
Collectivités non-adhérentes	10%	126 €	37 €
Hors département	10%	188 €	50 €

Cours collectifs	Département	Hors département
Ateliers	207 €	310 €
Jardin, Eveil	124 €	186 €
Eveil et parcours coordonné	163 €	244 €
Atelier pratique amateur/trimestre	63 €	94 €

Le règlement relatif aux droits d'inscriptions a été actualisé en fonction des différentes modifications.

Un bilan de cette nouvelle tarification et ses incidences possibles sur le public du conservatoire permet de dégager les éléments d'analyse suivants :

- la mise en place de cette nouvelle tarification n'a pas eu d'incidence sur le nombre d'inscrits (894 en 2016 et 905 en 2017).
- une recette supplémentaire a été dégagée.
- le nombre d'inscrits par tranche de quotient familial s'est nettement équilibré.
- la représentation socio-économique des familles n'a pas été affectée.

Les graphiques ci-dessous permettent de mieux appréhender le public du conservatoire par tranche de quotient familial ; soit pour les habitants des deux agglomérations :

### Ancienne tarification - 2016

	€	%
	357 €	63%
	312 €	9%
	267 €	12%
	222 €	5%
	165 €	3%
	121 €	8%

### Tarification 2017 – 2018

	€	%
2500 et +	405 €	9%
2000 A 2499	390 €	8%
1660 A 1999	375 €	12%
1420 A 1659	355 €	10%
1220 A 1419	325 €	12%
1050 A 1219	285 €	9%
850 A 1049	235 €	11%
620 A 850	190 €	10%
400 A 619	150 €	9%
-399	115 €	10%

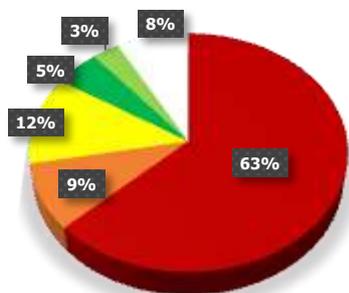
### Synthèse

sur les critères 2016

	38%
	13%
	9%
	11%
	19%
	10%

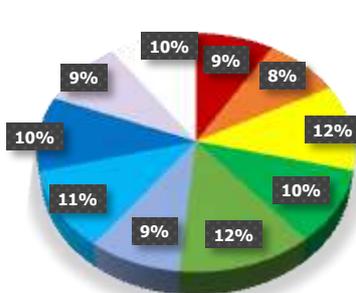
#### N° 1

##### Ancienne tarification



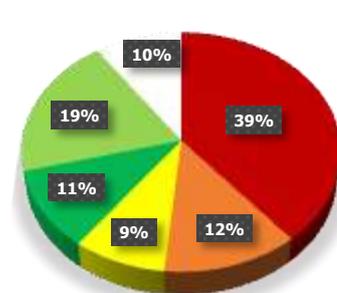
#### N° 2

##### Nouvelle tarification



#### N° 3

##### Comparatif 2016 et 2017



### Commentaires

- Graphique n° 1 : en 2016, avec l'ancienne tarification, 63% des inscrits étaient au taux le plus élevé et 8% à celui le plus bas.
- Graphique n° 3 : les droits d'inscription de 2017 sont ajustés à ceux de 2016. Ainsi les 4 tranches supérieures sont-elles regroupées et assimilées au tarif le plus haut de 2016 (355 €). En adaptant les tranches de la tarification 2017 sur les tranches de celle de 2016, la proportion du nombre d'inscrits dans les tranches supérieures est réduite à 39%. Il y a donc moins de familles payant les tarifs maximums ; mais ces tarifs sont plus élevés. Les droits d'inscription payés par ces 39% d'inscrits compensent le manque à gagner des tranches inférieures.

Ce constat reste valable pour les inscrits issus du département, hors du périmètre des deux agglomérations. **La modification du protocole des droits d'inscription n'a donc pas eu d'influence sur la fréquentation du conservatoire et sa représentation socio-économique reste stable et relativement diversifiée.**

<b>Catégories professionnelles</b>	<b>2013</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Agriculteurs	28	23	19
Artisans	72	50	50
Commerçants & assimilés	47	38	41
Chefs d'entreprise de +10 salariés	10	12	11
Professions libérales	70	60	76
Cadres de la fonction publique	27	48	49
Professeurs & assimilés	107 ?...	223	242
Profession information-art-spectacle	16	22	26
Cadre administratif & commercial d'Entreprise	35	43	46
Ingénieur & cadre technique d'entreprise	44	93	124
Clergé, religieux		8	8
Profession intermédiaire santé & travail social	99	110	79
Profession intermédiaire fonction publique	2	6	10
Profession intermédiaire administrative & commerciale	2	23	22
Techniciens	37	32	34
Employés civils & agents fonction publique	10	70	76
Contremaîtres, agent de maîtrise	45	1	2
Policiers et militaires	67	10	10
Employés administratifs d'entreprises	7	32	27
Employés de commerce	35	13	22
Personnels des services directs particuliers	21	11	10
Ouvriers	49	33	23
Ouvriers agricoles	2	2	1
Retraités agricoles exploitants	11	0	0
Retraités artisans, commerciaux & chefs d'entreprise	0	2	14
Retraités cadres & professions intermédiaires	10	16	14
Retraités employés & ouvriers	12	19	32
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	6	0	1

Pour autant, plus de la moitié des familles inscrites appartiennent à des catégories socioéconomiques dites « moyennes » ou « supérieures ». Certaines professions sont particulièrement représentées (enseignants, ingénieurs...). **Par contre, les catégories à faibles revenus sont sous-représentées.**

**Un important travail de démocratisation de l'enseignement artistique a été engagé ces dernières années (ateliers périscolaires, interventions en milieu scolaire, orchestre de quartier,...). Ce travail doit être poursuivi afin que le conservatoire soit davantage implanté dans le tissu éducatif du département.**

Evolution des droits d'inscriptions depuis 2011 :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	<b>2017</b>
Régie de Digne-les-Bains	80 437	82 853	83 857	83 719	93 944	97 655	101 387
Régie de Manosque	92 841	95 740	92 840	86 097	122 589	132 246	139 842
<b>TOTAL</b>	173 278	178 593	176 697	169 816	216 533	229 901	<b>241 229</b>

**Les droits d'inscriptions enregistrés au 31 décembre 2017 représentent une augmentation de 5 % par rapport à ceux enregistrés au 31 décembre 2016.**

## Evolution des droits d'inscriptions par rapport au coût de fonctionnement depuis 2011

Compte administratif	Dépenses de fonctionnement	Droits d'inscriptions	Taux de couverture
2011	2 310 018	173 278	7,50%
2012	2 415 871	178 593	7,39%
2013	2 441 192	176 697	7,24%
2014	2 481 779	169 816	6,84%
2015	2 467 572	216 533	8,78%
2016	2 450 761	229 901	9,38%
<b>2017</b>	<b>2 452 992</b>	<b>241 229</b>	<b>9,83%</b>

Le montant des droits d'inscriptions enregistré en 2017 représente 9,83 % des dépenses de fonctionnement. L'objectif fixé par l'audit est d'augmenter le taux de couverture des droits d'inscriptions par rapport au coût de fonctionnement pour atteindre 15 % du coût de fonctionnement d'ici 2020. Pour ce faire, il est nécessaire d'agir sur une diminution du coût de fonctionnement et une augmentation progressive des droits d'inscriptions. Le Comité syndical du 23 mai 2017 a voté une augmentation sur trois années de la manière suivante :

- Rentrée 2018 6,5 %
- Rentrée 2019 6,5 %
- Rentrée 2020 6 %

## Apports d'industrie

### 1 - Durance Luberon Verdon agglomération

Théâtre Jean Le Bleu et plateau technique - MANOSQUE	17 et 18 mars	Concert des grands élèves
	7 avril	Ciné-concert LE KID
	11 mai	Irlande land here
	10 juin	Les sens de la guitare
Théâtre et plateau technique - SAINTE-TULLE	19 mars	Concert Espagne
	30 juin	Modern jazz B.O. original
Conservatoire de Manosque	Mise à disposition gratuite	2 bâtiments d'une surface totale de 1 485 m2

### 2 - Provence Alpes agglomération

Centre culturel René Char et plateau technique - DIGNE LES BAINS	20 janvier	Concert MOZAIK
	6 avril	Improvisation et films d'animation
	22 mai	Opéra Orphée aux animaux
	12 juin	Opéra "nous n'irons pas à l'opéra"
	28 juin	Modern jazz B.O. original
	14 octobre	Master-class Fanny Azzuro
Palais des Congrès - DIGNE LES BAINS	4 février	Rencontre vents
	1er juin	Opéra "Myla l'arbre bateau"
	6 juin	
Salle de l'Ermitage - DIGNE LES BAINS	10 mises à disposition	Auditions
Atrium - Mairie DIGNE LES BAINS	18 décembre	Concert de clarinettes
Conservatoire de Digne-les-Bains	Mise à disposition gratuite	1 bâtiment de 864,15 m2 : 17, rue de l'Ancienne Mairie

### 3 - Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence

Convention d'entretien des bâtiments	Toute l'année	Fenêtres 3ème étage - Changement des convecteurs de chauffage
Véhicule TRAFFIC	Toute l'année	Transport de matériels et d'instruments
Affranchissement	Toute l'année	
Reprographie/imprimerie	Ponctuel	rapport d'activité 2016 et billetterie
Salles de théâtre et de danse	Mise à disposition gratuite	Boulevard St-Jean Chrysostome

## Les recettes d'investissement

Evolution depuis 2009 des recettes d'investissement

Année	Compte administratif		Budget primitif	
	Titres émis	Ecart par rapport à l'année précédente	BP + DM	Ecart par rapport à l'année précédente
2009	40 485		43 321	
2010	108 547	168,11%	107 070	147,15%
2011	31 123	-71,32%	26 303	-75,43%
2012	49 578	59,29%	78 784	199,52%
2013	60 003	21,02%	59 701	-24,22%
2014	77 096	28,49%	61 687	3,33%
2015	52 240	32,24%	92 777	50,40%
2016	49 818	4,64%	110 434	19,03%
<b>2017</b>	<b>105 708</b>	<b>112%</b>	<b>76 128</b>	<b>31%</b>

Pour l'année 2017, le Conservatoire a déposé un dossier de subvention auprès du Conseil régional au titre du dispositif « Instrumentarium » pour l'acquisition d'instruments pour un montant HT de 36 605,80 €.  
Le programme d'investissement a concerné :

	Nombre	Prix unitaire	Total HT	Total TTC
<b>Instruments de musique</b>				
Piano numérique	2	1 083,33 €	2 166,66 €	2 600,00 €
Synthétiseur	1	1 444,00 €	1 203,33 €	1 444,00 €
Piano droit	2	9 200,00 €	15 333,33 €	18 400,00 €
Clarinette en la	1	2 440,00 €	2 033,33 €	2 440,00 €
Clarinette basse	1	2 489,00 €	2 074,17 €	2 489,00 €
Etui double clarinette	1	209,00 €	174,17 €	209,00 €
Basson petite main	2	3 990,00 €	3 324,98 €	7 979,95 €
Cornet	5	365,00 €	1 520,83 €	1 825,00 €
Xylophone 3 octaves 1/2	1	1 285,00 €	1 285,00 €	1 285,00 €
Grosse caisse d'orchestre	1	1 275,00 €	1 275,00 €	1 275,00 €
Timbale 26"	1	2 299,00 €	2 299,00 €	2 299,00 €
Timbale 29"	1	2 544,00 €	2 544,00 €	2 544,00 €
Housse timbale X 4	4	98,00 €	392,00 €	392,00 €
Tam tam + pieds + housse	1	581,00 €	581,00 €	581,00 €
Temples blocks	1	399,00 €	399,00 €	399,00 €
<b>Total</b>			<b>36 605,80 €</b>	<b>46 161,95 €</b>

La Commission permanente de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur d'octobre 2017 a voté une subvention de 23 900 €.

Le FCTVA enregistré au 30 novembre 2017 s'est élevé à 9 581 €.

### L'actif du conservatoire

L'actif du conservatoire fait ressortir les éléments suivants :

- Valeur d'origine 567 525,21 €
- Valeur nette comptable au 31/12/2017 373 722,52 €

### **III – La comptabilité analytique**

*La comptabilité analytique permet une meilleure connaissance des coûts et constitue ainsi un outil pertinent et permanent dans la démarche de recherche de performance, de prise de décision et donc d'optimisation du pilotage des politiques publiques.*

Lors de la mission d'audit diligentée en 2016 par les trois financeurs du conservatoire, la nécessité de mettre en place une comptabilité analytique a constitué l'une des principales recommandations. La comptabilité analytique doit permettre au conservatoire de :

- dégager un coût par élève et par cycle pour la musique, le théâtre, la danse ;
- répartir les charges en fonction du niveau d'enseignement (initiation, cycle) et des différentes activités (enseignement en cursus, interventions scolaires).

La comptabilité analytique mise en œuvre au conservatoire est établie sur l'année civile et porte sur les exercices 2016 et 2017. Une synthèse de l'année 2016 a été présentée en comité syndical du 4 décembre 2017 et les éléments de l'année 2017 ont été présentés en parallèle du compte administratif 2017 lors du comité du 19 février 2018.

La synthèse par activité, ci-après, fait ressortir les éléments d'appréciation suivants :

- une répartition des coûts par activité : enseignement, saison artistique, partenariats
- une répartition des coûts par disciplines et interventions

La mise en place d'une nouvelle tarification pour les inscriptions pour la rentrée de septembre 2017 a tenu compte des coûts dégagés par la comptabilité analytique sur l'année civile 2016.

**Synthèse par activité**

		ENSEIGNEMENT	ADMINISTRATION		INT. EXTERIEURS	2016 TOTAL
		Salaires Déplacements	Nombre élèves/cours	Coût administratif + investissement	Salaires Déplacements	
ENSEIGNEMENT	Théâtre	45 923 €	76	40 132 €	0 €	86 055 €
	Danse	144 670 €	208	109 836 €	0 €	254 506 €
	Musique	1 347 898 €	770	406 605 €	0 €	1 754 502 €
	CHAM	32 131 €	30	15 842 €	0 €	47 973 €
	Redéploiement horaire	39 138 €		0 €	0 €	39 138 €

SAISON ARTISTIQUE	Stages, master-class, concerts	3 446 €	0	107 438 €	17 431 €	128 345 €
-------------------	--------------------------------	---------	---	-----------	----------	-----------

PARTENARIATS	TAP's	60 909 €	0	15 723 €	0 €	76 632 €
	Animations scolaires	30 395 €	0	9 700 €	3 552 €	43 647 €
	Schéma départemental	0	0	9 700 €		9 700 €
	Examens départementaux	0	0	34 507 €	4 626 €	39 133 €
	Divers					3 561 €

**2 483 192 €**

Effectifs rentrée 2016 :

- élèves physiques 894
- élèves par cours 1 009

		ENSEIGNEMENT	ADMINISTRATION		INT. EXTERIEURS	2017 TOTAL
		Salaires Déplacements	Nombre élèves/cours	Coût administratif + investissement	Salaires Déplacements	
		49 088 €	64	33 372 €	0	82 460 €
		166 825 €	177	92 293 €	0	259 119 €
		1 365 048 €	837	436 437 €	0	1 801 485 €
		56 621 €	28	14 600 €	0	71 221 €
		15 245 €	0	0	0	15 245 €

		18 229 €	0	105 485 €	19 559 €	143 273 €
--	--	----------	---	-----------	----------	-----------

		28 281 €	0	16 052 €		44 333 €
		25 939 €	0	10 197 €	1 591 €	37 727 €
		0	0	10 197 €		10 197 €
		0	0	34 246 €	4 304 €	38 550 €
		0	0	0	0	0 €

**2 503 610 €**

Effectifs rentrée 2017 :

- élèves physiques 905
- élèves par cours 1 106

Les coûts de fonctionnement de 2 483 192 € pour 2016 et de 2 503 610 € pour 2017 correspondent aux comptes administratifs. On note une augmentation de 20 418 € essentiellement due aux évolutions de la masse salariale et à l'augmentation de la saison artistique ; ce dernier point répondant aux préconisations du cahier des charges 2016 du Ministère.

L'augmentation des élèves par cours entre 2016 et 2017 est surtout caractérisée pour l'enseignement musical (de 770 en 2016 à 837 en 2017).

On note pour les temps d'activité périscolaires (TAP'S) une diminution pour 2017 de 32 299 € résultant de l'arrêt à la rentrée 2017 des Tap's sur les écoles de Manosque.

## Coût par activité

Les coûts ont été déclinés par niveaux, disciplines, en fonction du nombre d'heures et de l'effectif d'élèves/cours permettant ainsi de faire ressortir un coût par élève/discipline/niveau.

On note une diminution du coût moyen d'un élève en cursus de 87 € en 2017 résultant de l'augmentation des inscriptions. Par contre la diminution d'effectif enregistrée en danse classique sur l'antenne de Digne-les-Bains augmente fortement le coût moyen par élève de 396 €.

		2016					2017				
		nombre d'élèves physiques : <b>894</b> nb d'élèves cours : <b>1 084</b>					Nombre d'élèves physiques : <b>905</b> nb d'élèves cours : <b>1 106</b>				
Niveau	Disciplines	Nb d'heures	Nb d'élèves	Coût élève par discipline	Coût administratif	Coût par élève	Nb d'heures	Nb d'élèves	Coût élève par discipline	Coût administratif	Coût par élève
	Jardin et éveil	01:30	20		528 €	666	01:30	21		521 €	643
	Eveil et parcours coordonné	13:30	36		528 €	1 486	15:00	49		521 €	1 281
Initiation, cycle 1, hors cursus	Formation musicale	45:00:00	561	203 €	528 €	1 909	44:45:00	623	182 €	521 €	1 836
	Pratique collective	47:15:00		192 €	528 €		36:30:00		118 €	521 €	
	Cours instrumentaux	216:00:00		985 €	528 €		247:50:00		1 015 €	521 €	
Cycle 2	Formation musicale	29:00:00	138	604 €	528 €	3 344	24:30:00	126	595 €	521 €	3 317
	Pratique collective	21:03:20		327 €	528 €		19:00:00		290 €	521 €	
	Cours instrumentaux	103:30:00		1 885 €	528 €		91:15:00		1 911 €	521 €	
Cycle 3	Formation musicale	07:00	45	521 €	528 €	3 897	06:00	46	447 €	521 €	4 201
	Pratique collective	10:31:40		501 €	528 €		09:30:00		397 €	521 €	
	Cours instrumentaux	45:00:00		2 346 €	528 €		46:00:00		2 835 €	521 €	
Coût moyen d'un élève cursus				2 295 €			Coût moyen d'un élève cursus				2 208 €
Jardin éveil	Danses classique, jazz, traditionnelle	05:00	19	595 €	528 €	1 123	04:15	34	423 €	521 €	945
Initiation		06:00	23	622 €	528 €	1 150	02:30	18	444 €	521 €	966
Cycle 1		18:40	87	531 €	528 €	1 059	18:35	59	838 €	521 €	1 360
Cycle 2		18:40	30	1 584 €	528 €	2 403	19:50	29	1 874 €	521 €	2 395
Cycle 3		00:00	0	0 €	0 €	0	06:20	8	2 359 €	521 €	2 881
Coût moyen d'un élève cursus				1 403 €			Coût moyen d'un élève cursus				1 799 €
Adultes	Danses classique, jazz, traditionnelle	09:00	49	429 €	528 €	957	07:15	29	750 €	521 €	1 272
Initiation	Théâtre	04:00	35	328 €	528 €	856	04:00	32	565 €	521 €	856
Cycle 1		05:00	19	755 €	528 €	1 283	02:30	5	1 292 €	521 €	1 283
Cycle 2		04:30	12	1 076 €	528 €	1 604	04:00	9	1 148 €	521 €	1 604
Cycle 3		00:30	1	1 435 €	528 €	1 963	03:00	6	1 292 €	521 €	1 963
Coût moyen d'un élève cursus				1 425 €			Coût moyen d'un élève cursus				1 749 €
Adultes	Théâtre	02:00	9	638 €	528 €	1 166	02:00	12	538 €	521 €	1 060

# Chapitre IV

## Le fonctionnement des services

### I – Le service support

Il est composé de 2 agents : un rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps partiel (90 %) et un adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (30/35<sup>ème</sup>).

Le service gère la carrière, la formation, la paye, élabore et assure le suivi de la masse salariale, établit les **prospectives et le bilan social**, collabore à **l'établissement du budget**, assure le suivi de l'**exécution budgétaire**, réalise les **procédures d'ajustements comptables** et les marchés publics à procédure adaptée, effectue les **opérations de fin d'exercice** et les **opérations comptables complexes**, assure une **veille juridique**.

Le mandatement est réalisé chaque semaine permettant ainsi un règlement des fournisseurs dans des délais très réduits.

*Quelques chiffres*

Intitulé des actes administratifs	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Arrêtés de carrière (position statutaire, avancement, régime indemnitaire)	152	202	159	151	129	249	<b>300</b>
Arrêtés de carence	0	24	29	0	0	0	<b>0</b>
Arrêtés concernant les régies du conservatoire	11	10	4	4	11	11	<b>1</b>
Contrats (non titulaires et vacataires)	32	45	29	30	30	43	<b>39</b>
Dossiers de retraite	1	1	0	1	1	3	<b>1</b>
Dossiers présentés en CAP	18	13	15	8	16	6	<b>4</b>
Dossiers de promotion interne et d'avancement de grade	3	2	1	2	2	2	<b>4</b>
Dossiers présentés en CTP et CHSCT	8	10	4	8	8	8	<b>8</b>
Dossiers de validation de services et suivi	15	14	8	8	8	8	<b>6</b>
Bulletins de salaires	682	664	681	689	705	717	<b>647</b>
Mandats correspondant à la rémunération des agents	248	238	247	232	246	239	<b>155</b>
Dossiers de contentieux avec les organismes sociaux	18	1	1	1	1	1	<b>0</b>
Dossiers de formations	64	66	47	28	56	27	<b>8</b>
Dossiers de présentation aux concours	7	4	9	2	1	1	<b>0</b>
Dossiers pré-liquidation et reprise d'antériorité pour la CNRACL	14	8	10	11	10	16	<b>12</b>
Courriers reçus et enregistrés	1034	750	583	264	246	107	<b>270</b>
Courriers envoyés	660	750	1078	666	786	723	<b>756</b>

A noter que le jour de carence en cas d'arrêt maladie des agents sera rétabli à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Emission des mandats	997	1009	932	922	893	838	<b>887</b>
Emission des titres	100	141	102	95	119	135	<b>133</b>
Emission des bons de commande et devis	65	88	54	36	17	85	<b>91</b>
Emission des certificats administratifs	35	57	35	25	24	23	<b>21</b>
Suivi des dossiers de conventions	53	63	44	54	37	20	<b>23</b>
Réalisation de marchés	2	1	1	0	0	1	<b>0</b>
Suivi des dossiers jury d'examens	27	34	27	30	32	22	<b>23</b>

## Dématérialisation

Le protocole d'échange standard d'Hélios version 2 (PES V2) est la solution de dématérialisation des titres de recette, des mandats de dépense, des bordereaux et des pièces justificatives. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le conservatoire applique le protocole pour les échanges avec la Paierie départementale.

60 % des fournisseurs du conservatoire transmettent leurs factures électroniquement, via la solution mutualisée "Chorus Pro", **développée par l'État et commune à toute la sphère publique**

La politique de signature électronique de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) pour la transmission des flux informatiques à la pairie départementale été retenue.

Dès 2016, les services de la Paierie départementale et de la DGFIP ont apporté leur soutien à 3 agents du conservatoire afin que cette évolution soit opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## Gestion de la programmation artistique sur l'année scolaire 2017

Le Comité syndical du 4 juillet 2012 a déterminé un taux pour l'enveloppe financière consacrée à la programmation artistique qui représente 1.7 % du budget de fonctionnement de l'année en cours.

Pour la programmation 2017, l'enveloppe est de 43 608 €.

Le service support assure la gestion administrative et comptable des recrutements réalisés dans le cadre de la programmation artistique.

Concernant le recours à des intervenants extérieurs, le recrutement d'enseignants titulaires à temps complet permet d'établir des contrats indemnitaires sans charges patronales. Les contrats de vacataires ou d'intermittents du spectacle représentent un coût de charges patronales d'environ 50 %. 15 intervenants extérieurs – artistes et techniciens du son – ont accompagné les élèves du conservatoire.

Récapitulatif des rémunérations de la programmation :

Manifestation	Bénéficiaire	Date et lieu	Règlement	Dépense	Recette
Mozaik Orchestra	3 intervenants extérieurs et 10 enseignants/artistes	20/01 Centre Culturel R. Char DIGNE	Facture/contrats	5 093	2 000
		16/06 GREOUX-LES-BAINS			855
Concert autour de l'Espagne	Ivre Compagnie et 12 enseignants/artistes	10/02 CASTELLANE	Facture/contrats	2 674	3 540
Timber brass band	2 artistes et une master-class	Département	Contrats	2 916	2 100
Partenariat l'Osons Jazz	3 enseignants/artistes	LURS	Contrats	1 400	0 €
Week-end blues Centre René Char	1 master-class	DIGNE LES BAINS	Facture	570	0 €
Voyage musical en Espagne	12 enseignants/artistes	SAINTE-TULLE	Contrats	2 340	418 €
Week-end musical - LE KID	11 enseignants/artistes	Théâtre Jean le Bleu MANOSQUE	Contrats	2 454	1 000 €
Médiathèque intercommunale	2 enseignants/artistes	19/05 DIGNE LES BAINS	Contrats	731	200 €
Au fil de l'eau	La Volière au piano	5/07 DIGNE LES BAINS	Facture	3 000	1 582 €
Partenariat Centre René Char	Master-class F. AZZURO	13/10 DIGNE LES BAINS	Facture	780	0 €
Master-class piano	Bruno RIGUTTO	21/10 GREOUX LES BAINS	Facture	600	0 €
Master-class	Les 4 vents	2/12 DIGNE LES BAINS	Facture	1 500	0 €
Régie matériel	Recrutement d'un régisseur	Sur l'année	vacations	4 104	0 €
				<b>28 162</b>	<b>11 695</b>

La mise à disposition à titre gratuit d'un véhicule par le Conseil départemental pour les besoins de la programmation artistique permet de limiter l'augmentation des charges à caractère général.

## Gestion comptable des examens

Chaque année, le conservatoire organise des sessions d'examens dans le courant du dernier trimestre scolaire (d'avril à juin). Cette mission répond aux exigences pédagogiques d'un établissement classé et permet d'être un élément fédérateur des écoles de musique départementales.

En 2017, le Conservatoire a eu recours à 23 professionnels pour participer à 21 sessions d'examens. Le montant de la rémunération chargée et des défraiements ont représenté 4 787 € soit une diminution de 2 % par rapport à 2016. Il est fait appel essentiellement à des enseignants titulaires de la Fonction Publique.

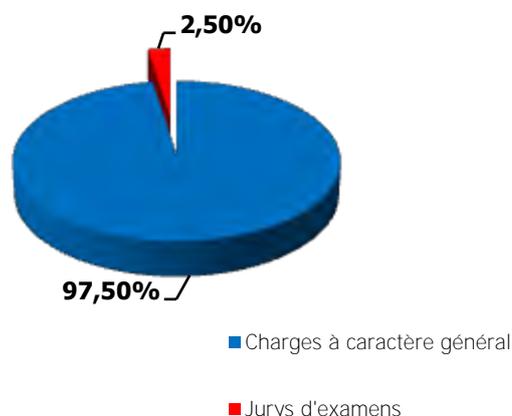
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'intervenants	29	33	29	30	25	19	23
Nombre d'heures	176h	189h25	92h05	172 h	130h30	117 h 30	105 h
Rémunération chargée	4 593	5 012	3 719	4 832	4 015	3 355	3 577
Défraiements	2 087	2 617	2 333	1 913	1 417	1 533	1 210
<b>TOTAL</b>	<b>6 679</b>	<b>7 629</b>	<b>6 052</b>	<b>6 745</b>	<b>5 432</b>	<b>4 888</b>	<b>4 787</b>

Discipline	CYCLE	Dates
Accordéon		16/06/2017
Batterie	I et II	29/06/2017
Batterie	I et II	29/06/2017
Chant lyrique	I - II - CEM	24/06/2017
Clarinette	CEM	06/05/2017
Clarinette	I - II	20/05/2017
Clavecin	Musique ancienne	03/06/2017
Cuivres	CEM	28/04/2017
Danse jazz	fin de cycle	11/05/2017
Flûte à bec	Musique ancienne	03/06/2017
Flûte traversière	I-II-III	03/06/2017
Formation musicale	I - II - CU - FE	07/06/2017
Guitare	I et II	18/05/2017
Guitare	III	28/04/2017
Jazz	fin de cycle	11/05/2017
Accompagnement piano		20/05/2017
Saxophone clarinette		20/05/2017
Trompette - trombone	I et II	04/05/2017
Trompette - trombone	I et II	04/05/2017
Violon	I et II	08/06/2017
Violon	CEM	28/04/2017

CEM : *certificat d'études musicales*

CU : *classe unique*

FE : *fin d'études*



## Gestion et suivi des conventions

Les locaux, en fonction de la disponibilité des salles, peuvent être mis à disposition de structures extérieures dont l'action culturelle se situe dans le champ d'activité du Conservatoire. Une contrepartie financière est demandée permettant de couvrir les frais d'entretien, de chauffage, d'électricité.

Pour l'organisation des spectacles et des auditions, la commune de Digne-les-Bains, Provence-Alpes agglomération et Durance Luberon Verdon agglomération mettent à disposition gratuitement l'Ermitage, le Palais des Congrès, le centre culturel René Char, la médiathèque intercommunale de la P2A, le théâtre de Sainte-Tulle et le Théâtre Jean le Bleu de Manosque (cf. apports en industrie page 34).

La fin des travaux de restauration de la Chapelle des Observantins permet désormais de disposer d'une salle d'audition pour les élèves de l'antenne de Manosque.

DATES	PARTENAIRES	OBJET	RECETTES	DEPENSES	PERIODE
12/10/2016	Association Osco Manosco	Mise à disposition d'une salle	0	0	2016/2017
04/11/2016	Mairie de Digne-les-Bains	Mozaik Orchestra	2 000	3 450	20/01/2017
04/11/2016	C.A.F.E. DANSE	Rencontres professionnels/élèves	0	0	2016/2017
12/11/2016	DLVA/APEC	Week-end musical LE KID	900	6 075	7/04/2017
17/11/2016	Mairie de FORCALQUIER	Prêt de la salle Bonne Fontaine	0	0	10/04/2017
30/11/2016	Collège Mont d'Or/APEC	Prêt 11 instruments pour les CHAM	0	1 270	Année 2017
17/01/2017	Ballet PRELJOCAJ	Ateliers pour 16 élèves	0	288	04/02/2017
18/01/2017	Conseil départemental	Orchestre à l'école et concert CASTELLANE	3 540	2 359	Janvier/février 2017
25/01/2017	Mairie Digne les Bains	Interventions scolaires	1 817	2 776	1er semestre 2017
02/02/2017	Particulier	Mise à disposition 2 clavecins	0	1 080	Année 2017
09/02/2017	Ass. Fontaine de l'Ours AUZET	Timber brass band	350	350	01/04/2017
09/02/2017	Association L'Osons jazz LURS	Location de salle	0	240	1er semestre 2017
09/02/2017	L'Ivre Compagnie	Concert Espagne SAINTE-TULLE	418	2 792	19/03/2017
23/03/2017	Office de Tourisme DLVA	Brass band Gréoux-les-Bains	400	400	06/09/2017
23/05/2017	Théâtre Durance	Opéras à l'école	0	5 139	20-21-22/06/2017
25/03/2017	Les amis d'Albiolo Aix en Pce	Participation élèves opéra Ixibab	0	0	avril/mai 2017
15/05/2017	Office de Tourisme DLVA	Mozaik Gréoux les Bains	855	3 449	01/06/2017
19/05/2017	Médiathèque DIGNE LES BAINS	Concert	200	1 422	19/05/2017
22/05/2017	Mairie DIGNE LES BAINS	Concert MA quintet et brass band	1 000	1 323	01/07/2017
01/09/2017	Mairie du BRUSQUET	Interventions scolaires	1 817	2 776	1/09/2016 au 30/06/2017
15/09/2017	Atelier choral Digne-les-Bains	Mise à disposition d'une salle	80	0	novembre/décembre
			<b>11 560</b>	<b>35 189</b>	

## Gestion et suivi des frais de déplacements

La gestion des frais de déplacements est assurée par un adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet positionné à l'accueil de l'antenne de Digne-les-Bains. Il contrôle les états de frais, les déplacements et assure le recensement des pièces justificatives (permis de conduire, assurance, carte grise, ordre de mission). Au mois de septembre de chaque année (période de rentrée scolaire), cet agent détermine la résidence administrative des enseignants.

Le service support procède à un 2<sup>ème</sup> contrôle des états de déplacements préalablement au mandatement.

La délibération du 4 juillet 2017 énumère les modalités de remboursements de frais de déplacements des agents du Conservatoire.

La spécificité du fonctionnement du conservatoire est marquée par une activité pédagogique sur deux antennes : Manosque et Digne-les-Bains. La plupart des enseignants dispensent leurs cours sur les deux antennes.

Les tableaux ci-dessous récapitulent l'activité pédagogique :

Enseignement sur les 2 antennes		
Eveil et chant choral	AEA	9h30
Trompette	AEA	8h
Hautbois	PEA	8h
Saxophone	PEA	16h
Guitare	AEA	20h
Chant lyrique	AEA	20h
Trombone	PEA	7h
Clarinette	AEA	20h
Formation musicale	PEA	16h
Musique traditionnelle	AEA	10h
Clavecin	PEA	16h
Jazz	AEA	20h
Violoncelle	AEA	20h
Percussions	AEA	20h
Jazz vocal	AEA	5h
Musiques actuelles	AEA	16h30
Art dramatique	PEA	16h
Danse traditionnelle	PEA	10h
Danse jazz	AEA	18h
Accordéon	PEA	16h
Guitare et direction d'orchestre	AEA	20h
Contrebasse	PEA	16h
Alto et formation musicale	AEA	20h

Enseignement sur une seule antenne			
Formation musicale	AEA	20h	Manosque
Formation musicale et accordéon	AEA	20h	Digne-les-Bains
Formation musicale	PEA	16h	Manosque
Piano	PEA	16h	Manosque
Piano	PEA	16h	Manosque
Piano	AEA	20h	Digne-les-Bains
Galoubet	AEA	4h	Manosque
Danse classique	PEA	16h	Manosque
Danse classique	AEA	20h	Digne-les-Bains
Chant choral	AEA	9h	Manosque
Violon	PEA	16h	Digne-les-Bains
Violon	AEA	20h	Manosque
Accompagnement piano	AEA	15h	Manosque
Accompagnement piano	AEA	20h	Digne-les-Bains
Flûte traversière	AEA	20h	Manosque
Flûte traversière	AEA	15h	Digne-les-Bains

Le choix de la résidence administrative est fonction du nombre d'heures d'enseignement le plus important sur une antenne.

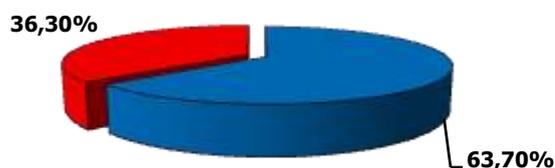
Le montant des frais de déplacements représente **68 427 € pour l'année 2017.**

Au-delà des cours, ce poste budgétaire est également impacté par les frais de déplacements ponctuels :

- du personnel non enseignant (réunions, présence aux spectacles, etc.) ;
- des répétitions et concerts des enseignants ;
- des interventions scolaires sur le territoire départemental ;
- du personnel extérieur recruté dans le cadre de la programmation artistique ;
- des agents se rendant aux formations et journées d'information organisées par le centre départemental de gestion.

La délibération du 12 mai 2015 détaille les modalités de remboursements des déplacements, de **restauration et d'hébergement pour les intervenants** recrutés dans le cadre de la programmation artistique et des bénévoles-artistes renforçant les ensembles du conservatoire dans le cadre de concerts.

La rationalisation des cours et des interventions en milieu scolaire a permis une diminution depuis 2011 de 12 434 € représentant plus de 15 %.



- Charges à caractère général : 188 487
- 6251 Frais de déplacements : 68 427

2011	80 861	
2012	70 448	-12,90%
2013	74 629	5,90%
2014	75 670	1,40%
2015	72 243	-4,50%
2016	71 197	-1,50%
<b>2017</b>	<b>68 427</b>	<b>-3,90%</b>

*L'une des recommandations de l'audit de 2016 était de diminuer les coûts liés aux déplacements.*

## Les assurances

Les contrats d'assurances arrivant à échéance au 31/12/2016, une procédure de consultation a été lancée le 18 octobre 2016, pour un marché comprenant 4 lots :

- lot n° 1 – Assurance dommages aux biens
- lot n° 2 – Responsabilité civile
- lot n° 3 – Protection juridique des agents et des élus
- lot n° 4 – Assurance statutaire des agents

Concernant le lot n° 4, les garanties retenues sont l'accident et la maladie imputables au service, décès, longue maladie, congés longue durée, congés maternité, adoption, paternité.

L'assurance statutaire n'a pas été maintenue pour les agents non titulaires.

La durée de marché retenue est de trois ans du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2019.

	2013 à 2016		2017 à 2019		Diminution
	Assurance	Prime annuelle	Assurance	Prime annuelle	
Domage aux biens	MAIF	11 755 €	GROUPAMA	4 333 €	<b>-7 422 €</b>
Responsabilité civile					
Protection juridique	JADIS	149 €	JADIS	108 €	<b>-41 €</b>
Assurance statutaire	CNP	51 834 €	GROUPAMA	37 617 €	<b>-14 217</b>
		11 904 €		<b>4 441 €</b>	<b>-21 680 €</b>

Pour l'année 2017, les arrêts maladie du personnel sont garantis par deux compagnies d'assurances :

- Groupama-CIGAC pour le personnel
- CNP pour le personnel titulaire dont la maladie est antérieure au 1/01/2017.

Evolution depuis 2011 des remboursements :

		Prime annuelle	Montant de remboursement	Nombre d'agents concernés	Nombre d'arrêts maladie
2011	CNP	50 971	7 827	3	8
	Groupama	3 105	2 062	4	4
2012	CNP	59 692	59 847	12	11
	Groupama	3 423	1 524	2	8
2013	CNP	44 886	28 973	9	15
	Groupama	2 253	941	0	2
2014	CNP	47 931	15 657	9	15
	Groupama	2 765	0	0	0
2015	CNP	48 116	25 341	19	36
	Groupama	2 263	0	4	4
2016	CNP	51 835	31 484	20	36
	Groupama	2 536	1 746	9	13
<b>2017</b>	<b>GROUPAMA</b>	<b>37 617</b>	<b>8 443</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
<b>Contrat précédent</b>	<b>CNP</b>		<b>29 834</b>	<b>5</b>	<b>28</b>

Pour l'année 2017, les remboursements de GROUPAMA ont concerné un agent en congé maternité. Les remboursements de CNP concernent les suites de maladies qui ont l'objet d'une déclaration avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## **Différents partenariats**

Des services extérieurs ont apporté un soutien dans la gestion administrative, financière et logistique du Conservatoire :

- la Paierie départementale ;
- différents services du Conseil départemental : Direction de la Culture, Direction des Bâtiments, Cabinet du Président et Communication ;
- différents services de Durance Luberon Verdon agglomération : Direction générale adjointe des services, Direction du développement culturel, **Direction des services techniques concernant l'entretien des bâtiments de l'antenne de Manosque** ;
- Centre départemental de gestion.

Le service reprographie du Conseil départemental a effectué différents travaux pour les manifestations du Conservatoire : affiches, flyers, billetterie de spectacles **et... rapport d'activité 2017** ! Ce soutien logistique a contribué à **l'amélioration de la communication du Conservatoire**.

Les services communication des trois financeurs – Département, DLVA, Provence-Alpes agglomération – insèrent très régulièrement des informations relatives au conservatoire dans leur magazine respectif.

## **Perspectives 2018 –**

**Préparation de l'entrée en vigueur du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2019.**

## **II – La Communication**

Un rédacteur à temps partiel (90 %) est chargé du travail de communication **aussi bien interne qu'externe** du Conservatoire en relation avec le directeur pédagogique et artistique adjoint.

Il réalise la conception, **l'impression et la diffusion des affiches ainsi que tous les supports d'information** relatifs aux « grandes » manifestations et à certaines auditions importantes.

- Il assure la mise à jour du site internet du conservatoire.
- Il **gère la parution de l'agenda** des manifestations, de la diffusion artistique, des master-classes et la galerie de photos des différents événements.
- Il **met en place et assure le suivi des réseaux sociaux** en lien avec l'activité du conservatoire (Page Facebook et page you tube)
- Il assure la **gestion des programmes de répétitions et de représentations** en lien avec l'équipe pédagogique.

Son rôle s'étend à la **coordination de la communication vers la presse, donc à la gestion des communiqués et points presse** sur les deux antennes et du suivi **des publications (souscriptions d'abonnements et constitution d'une revue de presse)**.

La **production d'images indispensable au rayonnement médiatique** des activités est aussi prise en compte par le chargé de communication. La vidéo devient le complément **incontournable de l'actuelle photothèque gérée** sur le site internet du CRD04.

Le montage et la diffusion de courts fragments vidéo doit aussi permettre une diffusion en boucle de **l'actualité artistique du CRD sur les écrans des accueils de Digne-les-Bains et de Manosque**.

Une vidéo du « Timber Brass Band » réalisée en novembre circule sur YouTube et totalise plus de 1500 vues permettant en cela de transmettre une image attractive du savoir-faire des élèves et de leurs professeurs.

### **Les moyens techniques**

Le conservatoire **s'appuie sur des moyens de communication interne en constante évolution et modernisation**.

Le logiciel de scolarité (Rhapsodie), la gestion comptable et les logiciels de ressources humaines du syndicat mixte, le site internet sont concentrés sur **le serveur informatique physique de l'antenne de Digne-les-Bains**.

**Un lien VPN permet à l'antenne de Manosque d'échanger la voix (VOIP) et les données (DATA)**.

Le récent passage à la fibre sur Digne-les-Bains et la mise en place du SDSL sur Manosque ont **considérablement accru la rapidité et l'efficacité des échanges (Débit x 12 à Digne-les-Bains et x 4 à Manosque)**.

**Pour permettre une meilleure connexion vers l'internet depuis les salles de cours**, le Wifi est maintenant disponible sur les deux antennes.

**L'équipement des salles de danse et de théâtre à Manosque en diffusion vidéo et internet a été réalisé**.

**En termes de réseaux sociaux le conservatoire dispose maintenant d'une page professionnelle Facebook et d'un compte YouTube**.

### **Les auditions et les spectacles en accès libre**

La gestion des auditions internes a été réalisée par les agents d'accueil pour la salle Mozart, l'Ermitage et la médiathèque à Digne-les-Bains, pour les salles internes et le nouvel auditorium mis en service en début **d'année 2015** à Manosque.

La chapelle des Observantins, transformée en auditorium, a **considérablement simplifié l'organisation des auditions** puisqu'elle jouxte l'établissement et évite ainsi un déménagement trop important et fastidieux de matériel.

Le manque de salle de diffusion à Digne-les-Bains est encore plus sensible cette année, en cause : la fermeture pour travaux du Palais des Congrès qui devraient **par contre nettement améliorer l'acoustique et l'équipement technique**. La reprise d'activité de cet équipement indispensable au rayonnement du conservatoire est prévue pour le début de l'année 2019.

Pour l'année 2017, 110 auditions et concerts. Le détail figure dans l'annexe 1.

## Le site internet

Le site internet a été élaboré en concertation avec l'équipe pédagogique. Sa fréquentation, en hausse depuis l'ouverture au public le 15 avril 2012 prouve son efficacité et la nécessité de sa création.

C'est une vitrine de l'activité pédagogique et de diffusion du CRD. On y trouve l'ensemble des textes de références, des modalités d'accès, des enseignements, disciplines mais aussi les agendas de stages et manifestations. Il est relié à l'ensemble des partenaires institutionnels.

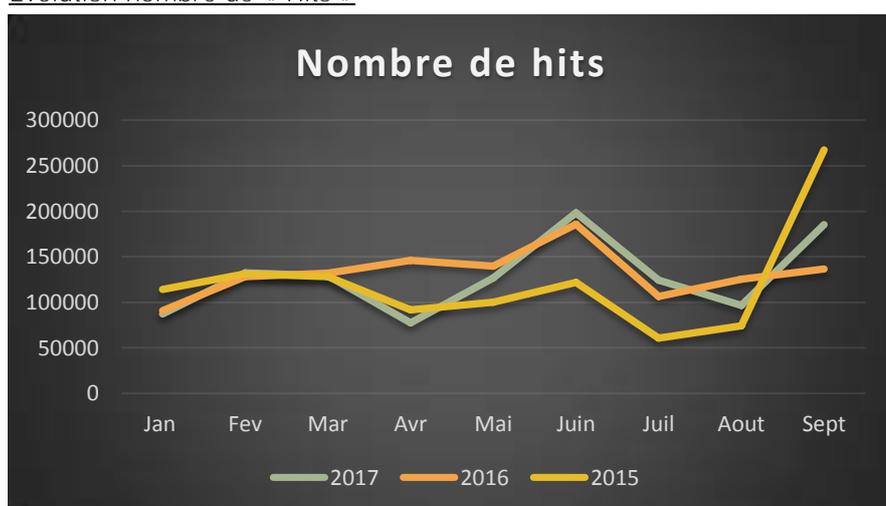
C'est enfin un outil statistique et d'archivage de toutes les activités en vue des bilans et de l'évaluation du dispositif à court et moyen terme. Un rafraîchissement du site est en cours et le suivi de sa mise à jour est effectué de manière plus fréquente que par le passé. Il doit notamment permettre au public d'accéder à son utilisation depuis les tablettes et autres smartphones plus aisément. Il est relié au logiciel de gestion des élèves, qui permet aux usagers du conservatoire d'avoir un accès à leurs informations personnelles, à leur scolarité ou à celle de leurs enfants.

### Evolution du nombre de visites



Le nombre de visites a décollé depuis la mise en service du site. Un pic important se dessine en avril, mai et juin, en période d'inscriptions, mais aussi en début d'année civile. En 2017 on note une forte augmentation du nombre de visites en milieu d'année.

### Evolution nombre de « Hits »



Les **Hits** sont le nombre de clics (agenda, arborescence...) sur le site. On s'aperçoit aussi que le nombre de **fichiers** téléchargés (photos et fiches de renseignements...) est en nette progression (X10 depuis octobre 2012).

## Réalisations graphiques

Pour cette année 2017, cinq manifestations plus importantes ont nécessité la conception d'affiches particulières, ainsi que des flyers de diffusion. Ces impressions ont été réalisées en interne, seules 2 affiches **grand format (A0) ont été commandées auprès d'un imprimeur, notamment** pour les spectacles « BO-Original sound track », « Rencontre départementale cordes et vents »

Le conservatoire, classe de saxophone, **a été sollicité pour participer musicalement aux vœux du maire de Manosque. La plaquette d'accueil du conservatoire a été** réactualisée, et imprimée gracieusement par le Conseil Départemental.

### ***Perspectives***

*Le poste de la communication est occupé par un rédacteur dont la tâche, concentrée sur Manosque, s'étend aux deux antennes et à l'extérieur du conservatoire. Il est supervisé et relayé par le directeur pédagogique et artistique adjoint.*

*Les principales fonctions du poste sont les suivantes : Conception, réalisation et suivi de l'impression des tracts, invitations, affiches ainsi que de tous les documents d'information (saison artistique, plaquette du conservatoire,...).*

*Gestion des supports photo/vidéo et des réseaux sociaux du conservatoire (Youtube, Facebook...)*

*Diffusion des supports de communication (tracts, affiches,...) en fonction des projets artistiques ou des actions du conservatoire.*

*Le suivi complet de la diffusion des moyens de communication (affiches aux partenaires, campagne d'affichage, rendez-vous de presse etc...)*

*Suivi des relations avec la presse écrite et radio.*

*Cette tâche indispensable au bon fonctionnement de l'établissement nécessiterait une personne à plein temps. Malgré cela les progrès réalisés cette année s'évaluent dans la presse et les médias en termes d'amélioration de l'image du conservatoire, levier important du redressement de la structure.*

### **III – La parthèque**

La parthèque a été mise en place en 2003. Elle est gérée et animée par un adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet, agent qualifié pour assurer ses fonctions. Bien que la parthèque soit un élément pédagogique essentiel pour la vie du Conservatoire, elle revêt une fonction administrative indispensable en matière de suivi, de contrôle et de gestion.

Les missions s'articulent autour de quatre fonctions :

#### **Gestion de la parthèque**

Les partitions, livres, CD, DVD et autres matériels pédagogiques ont été recensés, triés, classés et enfin répertoriés dans le logiciel « Rhapsodie » **avec un numéro d'inventaire**. Un règlement intérieur a été réalisé par la parthécaire et voté en Comité syndical.

- ⇒ Tenue du fichier des ouvrages : 4 727 ouvrages en stock sans compter les dons qui ne sont pas encore dans le fichier. Depuis 2010, les dons enregistrés représentent un montant de 1 634,93 €.
- ⇒ Gestion des prêts et des retours.
- ⇒ Entretien général des documents : **aux fins d'archivage**, les partitions anciennes sont photocopiées, enregistrées sur CD et sauvegardées sur ordinateur. **Compte-tenu qu'elles ne sont plus éditées**, les timbres SEAM ne sont pas nécessaires.

#### **Accompagnement pédagogique des élèves**

La parthécaire accueille les élèves et, si nécessaire, les accompagne dans leurs travaux de recherche.

#### **Gestion du parc instrumental**

Pour toute demande d'achat, le personnel concerné (enseignant, direction) établit une demande écrite, datée et signée au service documentation. La parthécaire effectue alors les demandes, réceptionne et vérifie les **devis, les factures et le matériel**. Pour l'enregistrement, elle procède aux opérations de gestion avant toute mise à disposition au public. 149 instruments sont enregistrés dans le parc sans compter le détail des petits matériels et accessoires **pour les classes d'éveil** (pied de guitare, porte saxo, **archet de contrebasse....**).

La parthécaire est chargée de la gestion des prêts et des retours, **du suivi de l'entretien** des instruments dit **d'ensemble (prêt ponctuel selon projet)**, de la tenue du registre des accords de pianos.

**Les Associations des Parents d'Elèves du Conservatoire ont pour mission la mise à disposition d'instruments** sur des durées plus longues, en général une année.

Le Conservatoire met également des instruments à disposition pour des durées plus courtes.

Pour le parcours coordonné, des instruments sont prêtés à chacun des élèves pour une durée de deux mois, **l'objectif du parcours** étant la découverte pendant une année des différentes pratiques instrumentales. Des instruments peuvent également être mis à disposition pour un projet pédagogique sur un laps de temps de 2 à 4 mois.

**La durée de vie d'un instrument peut être très longue.**

Le parc enregistre des instruments depuis 1995. La durée de vie d'un instrument dépend de sa qualité, des réparations, du temps d'utilisation, de la régularité des révisions et entretiens, de l'usure normale et enfin du genre d'instrument. Par exemple, un hautbois vieillit alors qu'un violon se bonifie avec le temps.

Tous les instruments sont marqués par pyrolyse du **nom de l'établissement et de son numéro d'inventaire**. Ils sont aussi photographiés et la photo saisie sur RHAPSODIE.



## Evolution depuis 2010 des acquisitions d'instruments

Le conservatoire a changé sa nomenclature comptable à compter de 2010. La M14 rend obligatoire la procédure d'amortissement des biens.

La valeur d'origine est donc le montant d'acquisition TTC et la valeur nette comptable intègre l'amortissement des biens.

Le tableau ci-dessous n'intègre pas le petit matériel (housses, matériels de sonorisation, etc.).

Année d'acquisition	Nombre d'instruments	Valeur d'origine	Valeur nette comptable au 31/12/2018
2010	14	12 251,60	2 713,60
2011	13	31 390,01	9 416,99
2012	31	36 861,80	14 291,80
2013	3	18 971,63	9 485,83
2014	2	8 767,00	5 260,20
2015	12	11 672,30	8 070,01
2016	27	39 767,00	29 633,79
2017	19	33 292,94	29 963,67
		<b>192 974,28</b>	<b>108 835,89</b>

## Gestion administrative des examens

Missions : suivi administratif des membres du jury, gestion des listes d'élèves, du calendrier et des procès-verbaux. Tous les procès-verbaux d'examens sont scannés et sauvegardés sur CD. Ils sont aussi sauvegardés sur le site du CRD04 pour consultation.

En 2017, 20 sessions d'examens ont été organisées par le Conservatoire :

Niveau	Nombre	Observations
1 <sup>er</sup> cycle	18	
2 <sup>ème</sup> cycle	17	
Entrée cycle spécialisé, cycle spécialisé, CEM	11	Dominante formation musicale -musique de chambre -CEC
Diplôme d'enseignement musical CRD04	3	Musique de chambre- culture analyse
Diplôme d'enseignement musical régional	0	

	réussis	recalés	nombre élèves
<b>CRD 04</b>	<b>144</b>	<b>10</b>	<b>154</b>
<b>CRD 05 *</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
<b>Ecoles associées **</b>	<b>20</b>	<b>3</b>	<b>23</b>

\* Cycle III et musique de chambre uniquement

\*\* Cycle I et II uniquement

### Nombres d'élèves par examen/niveau

Niveaux	obtenu	total
Cycle 1	88	96
Cycle 2	40	42
CEM-CEC-FE	16	16
ECS	0	0
CS-CA	0	0
Total	144	154

## **IV – L'accueil**

### **Antenne de Manosque**

L'accueil est assuré par deux agents :

- un adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet qui assume la fonction de régisseur de recettes ;
- un adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (30 heures).

### **Antenne de Digne-les-Bains**

L'accueil est assuré par deux agents :

- un adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet qui assume la fonction de régisseur de recettes ;
- un adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à 28 heures.

Les agents d'accueil sont chargés de :

- l'accueil physique et téléphonique
- l'information des élèves, des parents, des enseignants
- l'inscription des élèves
- l'encaissement des droits d'inscription
- la gestion et le suivi administratifs des bulletins de notes
- l'information auprès des élèves et des parents en cas d'absence des enseignants

Les plages horaires d'ouverture des deux antennes ont été étendues jusqu'à 21 heures pour certains cours. L'antenne de Digne-les-Bains est ouverte le samedi matin et celle de Manosque le samedi toute la journée.

# REVUE DE PRESSE 2017





# Une fin d'année très animée pour le Conservatoire

Portes ouvertes et concerts divers et variés vont émailler ces prochains jours

**D**ernière ligne droite au CRD (Conservatoire de Haute-Provence) avant de rentrer pour les vacances. Les portes ouvertes et concerts divers et variés vont émailler ces prochains jours.

Le directeur artistique, Philippe Baudouin, annonce une fin d'année très animée. Les élèves du conservatoire ont préparé de nombreux concerts et spectacles. Le 10 juin, à 19h30, aura lieu un concert de clôture de l'année scolaire. Les élèves de la classe de piano, dirigée par M. Baudouin, ont préparé un programme riche en œuvres de compositeurs français et étrangers. Le 13 juin, à 20h30, aura lieu un concert de clôture de l'année scolaire. Les élèves de la classe de violon, dirigée par M. Baudouin, ont préparé un programme riche en œuvres de compositeurs français et étrangers.



Le timbre de bronze de la classe de musique à l'occasion du concert de clôture de l'année scolaire.

# Le Conservatoire de musique hors des murs ce mois de mai

Des animations vont faire découvrir de talentueux élèves et professeurs

**L**e mois de mai est un moment privilégié pour le Conservatoire de Haute-Provence. Les élèves et professeurs ont préparé de nombreuses animations et spectacles. Le 10 mai, à 19h30, aura lieu un concert de clôture de l'année scolaire. Les élèves de la classe de piano, dirigée par M. Baudouin, ont préparé un programme riche en œuvres de compositeurs français et étrangers. Le 13 mai, à 20h30, aura lieu un concert de clôture de l'année scolaire. Les élèves de la classe de violon, dirigée par M. Baudouin, ont préparé un programme riche en œuvres de compositeurs français et étrangers.



Le brass band de la classe de musique à l'occasion du concert de clôture de l'année scolaire.

# Les danseuses font leur cinéma vendredi soir

Les élèves du cours de Modern Jazz font leur cinéma

**L**es élèves du cours de Modern Jazz du Conservatoire de Haute-Provence ont fait leur cinéma vendredi soir. Ils ont présenté un spectacle de danse moderne intitulé "C'est la vie". Les danseuses ont interprété des œuvres de compositeurs français et étrangers. Le spectacle a été très apprécié par le public.



Modern Jazz fait son cinéma. Les élèves du cours de Modern Jazz du Conservatoire de Haute-Provence ont fait leur cinéma vendredi soir.

# Démonstrations en série pour les PORTES OUVERTES DU CONSERVATOIRE

**M**ercredi dernier, tout au long de l'après-midi, le Conservatoire de Haute-Provence a mis les portes ouvertes. Les élèves et professeurs ont présenté de nombreuses démonstrations sur la place des Observants et au sein de l'auditorium. Les élèves de la classe de piano, dirigée par M. Baudouin, ont présenté un programme riche en œuvres de compositeurs français et étrangers. Les élèves de la classe de violon, dirigée par M. Baudouin, ont présenté un programme riche en œuvres de compositeurs français et étrangers.



Plusieurs sections du conservatoire ont joué un ou plusieurs morceaux sur la place des Observants.

# Spectacle de fin d'année

Après Digne-les-Bains le mercredi 28

# Mano 10

## 80 guitaristes à Jean-Le-Bleu

Écrit pour fêter les 30 ans de classe de guitare au conservatoire de Cabriès, ce spectacle donné à Jean-Le-Bleu samedi soir mettrait en scène des comédiens, des musiciens et des danseuses. Un conte musical "Le sens de la guitare" raconte l'histoire d'une jeune guitariste qui veut chanter dans une émission de télé-réalité. Elle découvre le monde caché de la guitare et toutes les facettes musicales de cet instrument. 4 conservatoires et 11 professeurs se sont investis dans ce spectacle. Cabriès, Aix-en-Provence, Manosque et Digne. Le spectacle écrit large et le public sous le charme.



80 guitaristes à Jean-Le-Bleu. Écrit pour fêter les 30 ans de classe de guitare au conservatoire de Cabriès, ce spectacle donné à Jean-Le-Bleu samedi soir mettrait en scène des comédiens, des musiciens et des danseuses.

# Sur le bouil'

LA PHOTO DU JOUR

# SAINTE-CROIX-DU-VERDON : la fête du pain le 2 juillet

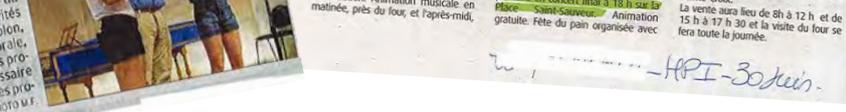
**C**'est à une belle journée placée sous le signe de la tradition que s'organise l'association "Culture Jouis Patrimoine à Sainte-Croix-du-Verdon" le dimanche 2 juillet pour la fête du pain. C'est dans l'ancien four banal de la «Baladrance» abrité dans le cœur du village que seront cuits au feu traditionnel pains à l'ancienne, pains traditionnels et spéciaux, pizzas et fougasses. Lucien Gaubert, ancien boulanger à la retraite, fidèle à cette fête du pain, assisté de Jean-Philippe Lo Schiavo, assureront les préparations et la cuisson de cette journée dédiée à l'organisation par les bénévoles de l'association. Animation musicale en matinée, près du four, et l'après-midi, aide et le soutien de la commune de Sainte-Croix. La vente aura lieu de 8h à 12h, et de 15h à 17h 30 et la visite du four se fera toute la journée.



Le four traditionnel de la Baladrance à Sainte-Croix-du-Verdon. C'est à une belle journée placée sous le signe de la tradition que s'organise l'association "Culture Jouis Patrimoine à Sainte-Croix-du-Verdon" le dimanche 2 juillet pour la fête du pain.

# Le conservatoire ouvre ses portes

Demain, de 14 heures à 20 heures, dans l'auditorium du conservatoire et sur la place des Observants, les activités conservatoires et artistiques seront à découvrir : piano, violon, musicales, cordes, danses, hautbois, sax, percussions, chorale, flûtes. Concerts, animations, ballets, rencontres avec les professeurs et les élèves apporteront l'éclairage nécessaire concernant les multiples enseignements donnés par des professeurs qualifiés.



Le conservatoire ouvre ses portes. Demain, de 14 heures à 20 heures, dans l'auditorium du conservatoire et sur la place des Observants, les activités conservatoires et artistiques seront à découvrir.

# Quand la musique est bonne

**Q**uand la musique est bonne, elle est partout. C'est ce que nous avons voulu montrer lors de la manifestation "Quand la musique est bonne" organisée par le Conservatoire de Haute-Provence. Les élèves et professeurs ont présenté de nombreuses animations et spectacles. Le 10 juin, à 19h30, aura lieu un concert de clôture de l'année scolaire. Les élèves de la classe de piano, dirigée par M. Baudouin, ont préparé un programme riche en œuvres de compositeurs français et étrangers. Le 13 juin, à 20h30, aura lieu un concert de clôture de l'année scolaire. Les élèves de la classe de violon, dirigée par M. Baudouin, ont préparé un programme riche en œuvres de compositeurs français et étrangers.



Quand la musique est bonne. Les élèves et professeurs ont présenté de nombreuses animations et spectacles.

# sur le bouff

## LA PHOTO DU JOUR



**Un concert flottant sur le plan d'eau.** Mercredi soir, les élèves de Marjorie Bourgeois et de Valérie Farouit, respectivement professeurs de piano et de clarinette au Conservatoire, ont joué le Nocturne en la mineur de Chopin et la 3<sup>e</sup> Gymnastique d'Éric Satie sur un ponton en bois des Fauriol-ils-maqueuront. Cette prouesse n'a pas pour autant impressionné les deux musiciennes présentes. La pianiste concertiste Cécile Wouters s'est étonnée par son régal d'œuvres classiques et contemporaines, suivie d'Évelyne Zou, un brin provocateur, tout cela dans un décor enchanteur.

la province - 2017/2017

Les inscriptions sont ouvertes!

## Jour d'horizon



### Actualité copieuse pour le Conservatoire Olivier Messiaen

- Ouverture des inscriptions pour l'année 2017-2018 - jeudi 1<sup>er</sup> juin
- Fermeture le jeudi 13 juillet
- Nouveautés des inscriptions le lundi 4 septembre
- Rencontres professeurs lundi 11 et mardi 12 septembre
- Reprise des cours le mercredi 13 septembre
- 1<sup>er</sup> Jam session de fin d'année - classes de jazz, de jazz rock et de musique actuelle amplifiée et le Timber Brass Band - offrent une rencontre avec tous les musiciens amateurs à l'Osone Jazz club de Lurs - vendredi 2 juin 2000
- Portes ouvertes à l'antenne de Digne-les-Bains le 7 juin de 13h00 à 20h00
- Portes ouvertes à l'antenne de Manosque le mercredi 14 juin de 13h00 à 20h00
- Muséum d'Orchestre à Gréoux salle de l'École le 16 juin à 20h00 - concert de l'Orchestre de professeurs du Conservatoire.

- Fête de la musique à Digne-les-Bains le mercredi 21 juin à la médiathèque F. Mitterrand - classes d'orchestre et de chants, ensembles à vents et à cordes.
- Spectacle des classes de danse jazz (Digne et Manosque) - mercredi 28 juin à 21h - Centre culturel René Char - Digne-les-Bains
- Le Timber Brass Band - intervenant en juillet au plan d'eau de Digne-les-Bains, et à Sainte-Croix-Valentin

### Les Archives départementales proposent :

- Exposition « 16-17 : Les années de crise, les farces des autres... »
- Lecture musicale d'archives « Les Chœurs du Conservatoire - lundi 19 juin 1961 - Salle de Charles-François-Ramuz - Musique d'orgue - Stanislas - Musique d'orgue - Concert - Piano, Clarinette, Bernard Messiaen.

# Au plan d'eau, Ej@mslive acte 2

Malgré la fraîcheur, la musique était bonne samedi soir à la gravière



L'orchestre au bout des doigts pour un concert de haute volée qui, à défaut de réchauffer les corps, a réchauffé le cœur du courageux public transi de froid à la nuit tombée.

Pour oser braver la froideur rampante sur les berges du plan d'eau ce soir-là l'orchestre d'Ej@mslive lors de sa 2<sup>e</sup> édition a été un succès. Le public a été impressionné par la qualité de la musique qui, malgré le froid, a été perçue comme une véritable œuvre d'art. Les musiciens ont joué avec une maîtrise et une passion qui ont touché le cœur de tous les spectateurs. Le concert a été un véritable succès, et les musiciens ont été félicités pour leur prestation. Le public a été très réactif et a applaudi à plusieurs reprises. Le concert a été un véritable succès, et les musiciens ont été félicités pour leur prestation. Le public a été très réactif et a applaudi à plusieurs reprises.

On a vu un séminaire musical professionnel pour la composition et l'arrangement, surtout destiné à une utilisation en live.

On a vu Victor ont interprété "Diana l'insoumise". Théo et Lou ont remporté un grand succès. Les musiciens ont été félicités pour leur prestation. Le public a été très réactif et a applaudi à plusieurs reprises.

Le quatuor de Benoît Paillard, du conservatoire, en concert.

La prestation MAO.

Le quatuor de Benoît Paillard, du conservatoire, en concert.

Le quatuor de Benoît Paillard, du conservatoire, en concert.

Le quatuor de Benoît Paillard, du conservatoire, en concert.

Le quatuor de Benoît Paillard, du conservatoire, en concert.

Le quatuor de Benoît Paillard, du conservatoire, en concert.

Le quatuor de Benoît Paillard, du conservatoire, en concert.

Le quatuor de Benoît Paillard, du conservatoire, en concert.

Le quatuor de Benoît Paillard, du conservatoire, en concert.

Le quatuor de Benoît Paillard, du conservatoire, en concert.

Le quatuor de Benoît Paillard, du conservatoire, en concert.

Le quatuor de Benoît Paillard, du conservatoire, en concert.

Le quatuor de Benoît Paillard, du conservatoire, en concert.

Le quatuor de Benoît Paillard, du conservatoire, en concert.

Le quatuor de Benoît Paillard, du conservatoire, en concert.

Le quatuor de Benoît Paillard, du conservatoire, en concert.

Le quatuor de Benoît Paillard, du conservatoire, en concert.

Le quatuor de Benoît Paillard, du conservatoire, en concert.

Le quatuor de Benoît Paillard, du conservatoire, en concert.

Le quatuor de Benoît Paillard, du conservatoire, en concert.

Le quatuor de Benoît Paillard, du conservatoire, en concert.

# al de Durance de Provence le 10/12/2012

## Curel : Concert de musique romantique

C'est avec beaucoup de plaisir que les mélomanes de la Vallée du Jabron se sont retrouvés dimanche pour le concert donné par le duo Gougham pour le piano, professeurs au conservatoire à rayonnement départemental. Ils ont joué des œuvres des grands compositeurs. Ce concert avait lieu dans le cadre du programme musical "En Avant la musique", organisé du 2 au 17 décembre aux quatre coins du département.

Informations et dates sur le site : <http://www.musiqueprovencale.fr/>

Haute-Provence Info Du 23 au 29 Juin 2017

# Démonstrations en série pour les PORTES OUVERTES DU CONSERVATOIRE

Mardi dernier, tout au long de l'après-midi, le Conservatoire à rayonnement départemental des Alpes-de-Haute-Provence a mis les bouchées doubles pour accueillir les enfants et parents dans le cadre d'une journée portes ouvertes. De 14h à 20h, les élèves et professeurs ont multiplié les démonstrations sur la place des Observations. Piano, violon, flûte, orchestre à vents, chorale, danse jazz, percussions, musiques actuelles... Toutes les classes et sections du Conservatoire ont été mises à contribution. Cet après-midi placé sous le signe de la musique et de la bonne humeur a aussi été l'occasion pour les personnes intéressées d'échanger avec les responsables de l'établissement.

Spectacle de fin d'année Après Digne-les-Bains le mercredi 28

Plusieurs sections du Conservatoire ont joué un ou plusieurs morceaux sur la place des Observations.

Bouquet final de l'année de travail pour les élèves sur scène les antennes de Digne-les-Bains et de Manosque. Un medley de bandes originales de films célèbres sera proposé. L'entrée est libre.

Christian KALINOWSKI

Haute-Provence Info Du 23 au 29 Juin 2017

# ÇA BUZZ pour les danseuses

## LA PHOTO DU JOUR



### Château-Arnoux : "Orphée aux animaux", une prouesse des collégiens et de leurs enseignants

Les portes du Théâtre d'Arnoux se sont ouvertes aux élèves du collège Camille-Raymond à l'occasion de leur pièce-opéra du compositeur grec Alexandros Markias. Quatre classes, trois de 6<sup>e</sup> et l'année, ont travaillé aux multiples exploitations, pédagogiques, éducatives, dramatiques et citoyennes (Musique, littérature, arts plastiques). Ce travail trouve son aboutissement et sa consécration en la mise en scène et les effets lumineux. En fond de scène sept ambiances correspondant aux sept tableaux étaient réalisées grâce à des projections d'œuvres plastiques créées par les élèves avec leur professeur d'art plastique.

BRIN

la province - 5/1/17

# sur le bouff

## LA PHOTO DU JOUR

Un super gala de danse. Belle fin de saison pour l'en-



semble des élèves d'Anne Molinier, professeure de danse moderne au Conservatoire à rayonnement départemental Digne-Manosque, lors du traditionnel gala donné dernièrement au Centre culturel de Rochefort. "The Waltz", "James Bond", "Charlie et la chocolaterie", "B.O. Original selles de Rochefort", "Grease" ou encore "West side Story". Les démonstrations ont été en apothéose avec tous les danseurs rassemblés sur scène pour un final triomphal.

PHOTO LP.

la province - 10/1/17

la province - 10/1/17

# Verdon & Haut-Var

## Gréoux-les-Bains MOZAIK ORKESTRA, un melting-pot de musiques



Le terme mosaïque fait immédiatement penser à un assemblage de pierres de couleurs et de formes différentes. C'est exactement ce que les musiciens du Mosaic Orchestra ont fait lors de leur concert à Gréoux-les-Bains. Ils ont joué des œuvres de compositeurs de divers horizons géographiques et culturels, créant ainsi un véritable melting-pot de musiques. Le concert a été un véritable succès, et les musiciens ont été félicités pour leur prestation. Le public a été très réactif et a applaudi à plusieurs reprises.

Haute-Provence Info Du 23 au 29 Juin 2017

Haute-Provence Info Du 23 au 29 Juin 2017

Haute-Provence Info Du 23 au 29 Juin 2017

